

EXAMEN DE LA VUE + MONTURE GRATUITE

LA VUE.ca

**MALBAIE
418 202-1230**

Le Charlevoisien

Votre journal qui informe **25** ans

lecharlevoisien.com • vol. 26n°52 • Le mercredi 26 janvier 2022 • 32 pages



Photo courtoisie CECC

Rentrée prudente

page 10

À lire

Choc culturel au Club Med Québec Charlevoix

page 3

Saint-Hilarion développe

pages 8 et 9

Du «bicycle sans problème» à Baie-Saint-Paul

page 31

Pour des emplois à l'année en tourisme

page 4

**NETTOYAGE DE CONDUITS
VENTILATION**

Qualinet
Leader en nettoyage

RBQ : 8108-6662-03

La vente

J'♥l'hiver



Location^o ou financement[†] à partir de

0,99%

sur modèles 2022 sélectionnés.



ELANTRA 2022

Louez l'Essential manuelle pour :

55 \$ | pour **48**

par semaine | mois (208 semaines)
avec acompte de 1 195 \$^o

20 638 \$ Prix au comptant[†]

Caractéristiques clés de série :

- Sièges avant chauffants
- Deux rétroviseurs dégivrants à réglage électrique
- Écran tactile de 8,0 pouces avec Apple CarPlay^{MC} et Android Auto^{MC}



TUCSON 2022

Louez l'Essential 2,5 L à trac. av. pour :

75 \$ | pour **48**

par semaine | mois (208 semaines)
avec acompte de 2 395 \$^o

30 538 \$ Prix au comptant[†]

Caractéristiques clés de série :

- Sièges avant chauffants
- Rétroviseurs dégivrants
- Écran tactile de 8,0 pouces avec Apple CarPlay^{MC} et Android Auto^{MC}



KONA 2022

Louez l'Essential à trac. av. pour :

60 \$ | pour **48**

par semaine | mois (208 semaines)
avec acompte de 1 495 \$^o

24 738 \$ Prix au comptant[†]

Caractéristiques clés de série :

- Sièges avant chauffants
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants avec clignotants
- Écran tactile de 8,0 pouces avec Apple CarPlay^{MC} et Android Auto^{MC}

hyundaicanada.com



5 ANS | **100 000 km**
Garantie globale limitée^{††}

^oOffres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour : ELANTRA Essential manuelle 2022 / ELANTRA Essential manuelle 2022 / TUCSON 2,5 L Essential 2022 à traction avant / KONA Essential 2022 à traction avant à un taux annuel de 0,99 % / 2,99 % / 3,99 % / 3,99 %. Obligation totale de 9 072 \$ / 12 645 \$ / 18 010 \$ / 14 028 \$. 143 / 208 / 208 versements hebdomadaires de 63 \$ / 55 \$ / 75 \$ / 60 \$ pendant 33 / 48 / 48 / 48 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte initial de 0 \$ / 1 195 \$ / 2 395 \$ / 1 495 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 1 725 \$ / 1 725 \$ / 1 825 \$ / 1 825 \$ et des frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) et les frais du concessionnaire de 499 \$ sont inclus. Les frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) sur les modèles dotés d'un climatiseur) et les frais de livraison et de destination de 1 725 \$ sont inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM (maximum 76 \$) et toutes les taxes applicables en sus pour toute offre de financement à l'achat et payables à la livraison. [†]Prix au comptant de 20 638 \$ / 30 538 \$ / 24 738 \$ offert sur ces modèles neufs en stock : ELANTRA Essential manuelle 2022 / TUCSON 2,5 L Essential 2022 à traction avant / KONA Essential 2022 à traction avant. Les frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) sur les modèles dotés d'un climatiseur), les frais de livraison et de destination de 1 725 \$ / 1 825 \$ / 1 825 \$ et les frais du concessionnaire de 499 \$ sont inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM (maximum 76 \$) et toutes les taxes applicables en sus. ^{††††}Offre valide pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ^{†††}La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ^{MC/MD}Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Choc culturel pour le Club Med Québec Charlevoix

Club Med reverra la formation des membres de son équipe de recrutement spécifiquement pour son complexe Québec Charlevoix.

Dave Kidd

Ébranlé par un reportage du média numérique alternatif *Pivot* sur les conditions de travail d'un G.O., le géant du tout-inclus affirme qu'il manquait des données importantes à l'histoire.

« Nous offrons une aventure humaine. Être G. O. (Gentil Organisateur) n'est pas un métier, mais une attitude. Des éléments relatés dans le reportage ont été mal compris et cela a pour effet de déformer la réalité », commente le directeur des ressources humaines pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes, Olivier Rozier.

Club Med ne prétend pas avoir la science infuse et veut

méconnaissance. On a de la pédagogie à faire, je le reconnais. Cependant, il est faux de prétendre qu'ils sont obligés de participer à des soirées ou de prendre un repas avec les Gentils Membres (clients) après les heures de travail. On ne frappe pas aux portes des chambres pour que tous sortent au bar ou aux restaurants. Le G.O. qui veut prendre un verre ou un repas avec des G. M. le fait sur une base volontaire», indique le directeur des ressources humaines.

Les conditions comprennent de nombreux avantages comme une passe de ski et l'accès au gym, précise-t-il. «Et qui se nourrit pour 4\$ par jour? », questionne-t-il, faisant référence à ce qui est chargé aux employés qui habitent sur place.

Si les dirigeants du Club Med disent avoir vécu un



« Je préfère être très honnête. Si tu as une maison à payer, un char à payer, une famille, trois enfants, ne va pas travailler au Club Med », a indiqué une recruteuse à une collaboratrice de *Pivot* en entrevue d'embauche factice. Selon ce que *Pivot* a appris, les G.O. travaillent six jours sur sept et sont payés pour 40 heures par semaine alors qu'ils en travaillent beaucoup plus en réalité. Club Med Québec Charlevoix tire certaines leçons de ce reportage, mais juge qu'il manquait «des données importantes à l'histoire». Photo courtoisie

Nous offrons une aventure humaine. Être Gentil Organisateur n'est pas un métier, mais une attitude.»

– Olivier Rozier

maintenir sa bonne relation avec le pays où il vient d'ouvrir son premier village montagne. « Entre 200 et 300 G.O. canadiens étaient embauchés annuellement avant l'ouverture de Québec Charlevoix », poursuit Olivier Rozier qui assure que toutes les lois entourant les conditions de travail sont respectées. « On paye même des heures supplémentaires lorsqu'elles sont autorisées par un superviseur.»

« Être un G.O., ça ne s'explique pas : ça se vit. Il y a de la

« choc culturel » avec le reportage, ils en tirent quand même certaines leçons. « Toutes les personnes travaillant au recrutement seront formées de nouveau. On n'est pas parfait. La recruteuse citée dans le reportage a parlé avec son cœur et de son expérience à elle. C'est une expérience humaine que nous offrons. L'humain est dans l'ADN du Club Med », insiste M. Rozier.

Il cite également l'ascension de Francis Lacoste, premier

chef du village montagne Québec Charlevoix, qui en 2008 était un G. O. « Des G.O. ont des familles. Ceux qui préféreraient des emplois plus sédentaires sont devenus des G. E. (Gentils Employés). C'est comme dans n'importe quel secteur, il faut avoir envie de le faire», termine-t-il.

Roulement de personnel

Olivier Rozier et Vincent Giraud, VP Canada et opérations commerciales, ont admis un certain roulement de personnel depuis l'ouverture du Club Med Québec Charlevoix.

« C'est normal que des gens se rendent compte que ce n'est pas un emploi qui leur convient, tout comme ce l'est pour nous de constater que tel poste n'est pas pour telle personne embauchée ».

La taxe sur l'hébergement sera collectée

(DK) Club Med Québec Charlevoix maintient n'avoir jamais refusé de collecter la taxe sur l'hébergement. Il a tenté de changer sa classification pour le faire. « J'ai discuté avec la ministre du Tourisme. C'est impossible de procéder à une modification pour ne plus être classé comme centre de vacances étant donné que le processus réglementaire est justement en train de changer », dit Vincent Giraud, VP Canada et opérations commerciales.

L'affaire sur la taxe d'hébergement, ébruitée en premier par *Le Charlevoisien*, a suscité plusieurs réactions de propriétaires d'établissements hôteliers qui ont déploré la situation. Club Med tient à dire qu'il sera un « bon citoyen corporatif », Le VP Canada mentionne que la chaîne a un esprit collaboratif. « J'ai d'ailleurs discuté avec Tourisme Charlevoix pour une campagne de promotion. Avec la montée des cas de COVID-19, la campagne a été repoussée. »

À l'inauguration du Club Med Québec Charlevoix, la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, avait indiqué que cette situation allait être bientôt corrigée avec la disparition du système de classification des établissements.

La taxe sur l'hébergement permet de soutenir financièrement les campagnes de promotion et de développer des produits. Le taux de cette dernière est de 3,5% du prix de location d'une chambre.

AL-ANON / ALATEEN
CHARLEVOIX

Tél.: 418 439-2525

Site internet :
www.al-anon-quebec-est.org

LEBLOND
ASSOCIÉS INC.
SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

La lumière au bout du tunnel!

Problèmes de dettes? La solution est peut-être moins compliquée que vous ne le pensez.

6, rue racine
Baie-Saint-Paul

1 877 525-4641
Sur rendez-vous
seulement

OBTENEZ UNE
SOURCE D'EAU
FIABLE

PUITS ARTÉSIENS
HYDROFRACTURATION / GÉOTHERMIE / POMPES À EAU

J & R FORAGE J.&R.
CLOUTIER inc.

puitscharlevoix.com 1 800 470-7490
BAR ST PAUL / LA MALBAIE / ST SIMON

Tourisme: un projet-pilote pour des emplois à l'année

Tourisme Charlevoix, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme et le ministère du Tourisme réalisent un projet-pilote pour soutenir la stabilisation de l'emploi saisonnier dans le contexte de rareté de la main-d'œuvre frappant durement les entreprises touristiques.

Dave Kidd

dkidd@lecharlevoisien.com



L'initiative permettra la mise en place de partenariats entre un minimum de 10 entreprises touristiques locales qui partageront leur main-d'œuvre selon leurs saisons d'opération.

Plus concrètement, le jumelage s'effectuera entre une entreprise exerçant des activités estivales avec une entreprise ayant des activités hivernales, ce qui allongera la période d'emploi annuelle des travailleurs saisonniers.

À titre d'exemple, une personne qui travaille à la restauration dans un centre de

ski pourrait être embauchée par un restaurant l'été.

Le programme est gratuit. Il comprend notamment l'aide d'un consultant professionnel pendant une dizaine d'heures qui va cibler les emplois pouvant être annués.

Ce projet-pilote n'est pas une mesure d'employabilité.

« Ce sont vraiment les postes qui sont visés. Si un employé venait à quitter l'entreprise, l'emploi demeurerait exactement le même pour celui qui prendrait la relève », explique le directeur général de Tourisme Charlevoix, Mitchell Dion.

Quinze entreprises ont déjà levé la main pour y participer. C'est l'adhésion des

employés qui fera foi de tout. Leur participation s'effectuera sur une base volontaire.

Les instigateurs du projet estiment qu'un précieux gain opérationnel sera réalisé avec cette mesure et qu'elle devrait aider à augmenter la fidélisation des employés et l'attractivité des emplois saisonniers, dans un contexte où les défis liés à la main-d'œuvre sont nombreux.

« Considérant que certaines entreprises n'osent peut-être pas tendre la main ou même penser à ce type de jumelage, ce projet-pilote est un premier pas très prometteur, » a déclaré le directeur général de Tourisme Charlevoix.

La députée Émilie Foster voit

« Si un employé venait à quitter l'entreprise, l'emploi demeurerait exactement le même pour celui qui prendrait la relève. »

– Mitchell Dion

des gains importants avec cette initiative. « Nos entrepreneurs touristiques ont besoin de talents pour poursuivre leur croissance et ainsi contribuer au dynamisme économique de notre région. C'est pourquoi je suis convaincue que ce projet-pilote aura des retombées bénéfiques pour notre secteur touristique. »

La mesure comprend aussi de l'accompagnement pour les travailleurs et travailleuses ce qui devrait favoriser le développement des compétences, dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de la prestation de services,



Un jumelage d'entreprises est préconisé pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre.

lit-on aussi dans le communiqué.

Cette démarche contribuera également au retour de la main-d'œuvre aux saisons

Tourisme Cha

(EB) Si l'apparition du titre « influenceur » est assez récente dans l'histoire médiatique, ceux qui s'en coiffent ont l'heur d'attirer l'attention et pas seulement pour de bonnes raisons.

Tourisme Charlevoix fraie parfois avec des influenceurs, mais l'association les choisit avec soin et leur préfère généralement les créateurs de contenu.

Un tapageur voyage en avion vers le Mexique est sans doute la plus récente frasque associée à une bande d'influenceurs québécois.

De tels individus pourraient-ils être associés à la « marque » Charlevoix?

« On ne travaille pas tant avec des influenceurs qu'avec des créateurs de contenu, locaux ou autre, qu'on mandate ou avec qui on a des partenariats. On donne des lignes directrices. Par exemple, on va travailler avec quelqu'un qui

Places disponibles
À L'Ancre de l'Isle-aux-Coudres
Pour info et inscription :
418-438-1616

Appui
proches aidants
1 855 852-7784
ÉCOUTE • INFORMATION • RÉFÉRENCES
appui.org

Halte-répôt pour
proches aidants
d'âinés

LE MOUILLAGE
Une petite pause au cœur de la
tourmente quotidienne!

Ancre
DES MOUILLAGES



re dans l'industrie touristique. Photo André-Olivier Lyra, Tourisme Charlevoix

Charlevoix choisit ses « influenceurs »

est spécialisé en ski de fond et reprendre ses contenus qu'on va pousser sur nos réseaux», indique Michèle Moffet, directrice générale adjointe-commercialisation et développement stratégique à Tourisme Charlevoix.

répondre à une série de questions pour présenter leur projet. Par la suite, on va évaluer leur proposition comme celle de n'importe quel créateur de contenu», indique M^{me} Moffet. Le but de la visite, le contenu qui en découlera, le nombre de

Elle cite en exemple les nombreuses photos de camping au sommet du mont des Morios ou une expédition de vélo qui a fait la manchette l'automne dernier.

«Même si c'est très vendeur, si le visuel est superbe, on ne va pas partager ce type de contenu parce qu'on ne veut pas faire la promotion de ça. On est vigilant sur ce qu'on relaie», explique-t-elle.

Il en va de la notoriété de l'organisation.

«Je considère qu'une marque qui se respecte comme la nôtre doit travailler avec des gens qui ont des atomes crochus naturels avec elle. Nous créons des partenariats qui sont structurés. Notre objectif avec ces partenariats n'est pas d'aller chercher la masse, le grand public, mais des gens qui cherchent des produits spécifiques. C'est un écosystème de niche», conclut M^{me} Moffet.

«Une marque qui se respecte comme la nôtre doit travailler avec des gens qui ont des atomes crochus naturels avec elle.»

– Michèle Moffet

Dans la section «médias» du site Internet de l'association touristique régionale, une section est consacrée aux influenceurs qui souhaiteraient promouvoir la destination.

«90% de ceux qui nous contactent arrivent avec un projet structuré. Ce sont souvent des passionnés d'une activité ou d'une autre qui ont un concept. On a un formulaire très détaillé sur notre site où ils doivent

«pages vues» prévu, d'abonnés YouTube ou Instagram sont parmi les questions posées dans le formulaire.

«On avait beaucoup de demandes et c'est la solution qu'on a trouvée. Mais c'est évident qu'on ne peut pas contrôler tout ce qui est publié sur les réseaux sociaux, que ce soit par les influenceurs ou les visiteurs», relate Michèle Moffet.

Internet haute vitesse

Objectif : septembre 2022

Si le projet de connexion Internet haute vitesse continue sur sa lancée comme prévu, les « orphelins du 50 Mb/s » devraient être branchés d'ici septembre 2022.

Karine Dufour-Cauchon

C'est ce que confirme la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré Émilie Foster. Elle partage que l'objectif que s'étaient fixé le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et Vidéotron tient toujours la route.

«L'échéancier tient encore. En septembre 2022, il n'y a pas de changements là. En mars, nous allons être capables de publier une carte complète de la province, qui va pouvoir indiquer si tout le monde est bel et bien dans l'inventaire et sur la carte des travaux qui s'amorcent. On est dans la phase préparatoire actuellement. C'est un dossier que je suis de très très près. C'est important pour moi que ça se réalise, c'est un besoin essentiel», a-t-elle indiqué.

Une fois la carte approuvée, elle sera remise au public pour une dernière vérification. Si quelqu'un voit que son adresse n'est pas couverte par le projet de branchement national, il y aura un mécanisme pour le signaler.

«Présentement, cette carte est en mode validation. On devrait pouvoir la publier dans le premier trimestre», précise la députée.

Dans les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, l'inventaire des résidences n'ayant pas encore accès à un service Internet haute vitesse ne peut être précisé.

Les équipes des deux MRC ont transmis cet automne leurs estimations du nombre de clients à desservir à Vidéotron. Elles pourront confirmer ce printemps si leurs estimations s'avèreront exactes. Selon les dernières données de l'été 2021, 2 095 résidences n'étaient toujours pas adéquatement desservies.

Rappelons qu'en juillet 2021, les représentants des deux gouvernements et le fournisseur de télécommunication Vidéotron se sont engagés à brancher tous les foyers de la province, incluant Charlevoix, à un service haute vitesse. Ceux qui n'ont toujours pas un service égal ou supérieur à un débit de 50 Mb/s sont considérés sans service Internet adéquat. L'investissement nécessaire à brancher Charlevoix atteint les 15,6 millions \$.



Émilie Foster, députée. Archives

VENDRE SOI-MÊME... OU AVEC UN COURTIER?

POURQUOI PAS LES DEUX!



Serge Turcotte www.propridirect.com
Courtier immobilier résidentiel et commercial
418 240-0819 sergeturcotte159@hotmail.com

Plus c'est vu, plus vite c'est vendu!

A VENDRE

Visibili

Votre propriété annoncée partout là où les acheteurs cherchent!

Manque d'inventaire!!
Vous pensez vendre? Appelez-moi!

LE COURTIER QUI VEND À PARTIR DE 2% ET QUI S'OCCUPE DE TOUT!

Nouveau départ pour la Maison des jeunes

C'est un nouveau départ pour le Groupe Action Jeunesse de Charlevoix (GAJ). L'organisme en intervention auprès des jeunes se lance dans un projet de rénovations et mettra au goût du jour ses nouvelles installations de la rue Doucet à La Malbaie.

Karine Dufour-Cauchon

C'est dans une ex-résidence unifamiliale que prendra place la nouvelle Maison des jeunes de La Malbaie qui se trouvait auparavant dans un local. «Le marché immobilier est difficile. Ça n'a pas été

salon et d'une grande cuisine, la maison disposera de tout l'espace nécessaire pour ses activités et ses bureaux administratifs.

Les chambres à l'étage deviendront des bureaux. Une salle multifonctionnelle sera aménagée ainsi qu'un «coin relaxation». Le grand salon, lui, sera le nouveau milieu de vie des jeunes qui se rassemblent au centre-ville de La Malbaie.

Les travaux ont commencé fin janvier. La transformation de la résidence représente un investissement de



Alice Côté, coordonnatrice au Groupe Action Jeunesse de Charlevoix, devant la nouvelle acquisition de l'organisme sur la rue Doucet à La Malbaie.

«Le marché immobilier est difficile. Ça n'a pas été une démarche de tout repos, mais nous sommes très contents.»

– Alice Côté

une démarche de tout repos, mais nous sommes très contents», indique Alice Côté, coordonnatrice du GAJ.

Après plusieurs semaines de recherche, l'organisme a trouvé une résidence prête à être transformée. Dotée de cinq chambres, d'un grand

50 000\$. L'organisme préfère ne pas révéler le montant de la transaction immobilière.

Tout devrait être opérationnel en mars, selon M^{me} Côté. «Je pense que ce sera une belle énergie dans cette maison-là. De plus, la cour extérieure est vaste. Ça

sera un super bel espace pour des feux de camp, des activités extérieures. Nous avons déjà des concepts de maisons hantées pour l'Halloween avec le sous-sol», s'enthousiasme-t-elle.

Deux à trois intervenants sont présents par période d'ouverture de la Maison des jeunes.

Le GAJ a acquis la maison en octobre 2021. Pour opérer dans le secteur résidentiel comme organisme communautaire, la Maison des jeunes a obtenu une dérogation au règlement d'urbanisme de la municipalité. Ce sera d'ailleurs le dernier organisme à s'installer sur la rue Doucet (voir autre texte).

Rappelons que le local qui habitait les activités du GAJ sur la rue Patrick-Morgan a été démolé pour laisser place au chantier de la nouvelle école primaire Félix-Antoine-Savard.

Le GAJ a quitté les lieux en mai 2020.

Pas un organisme de plus sur la rue Doucet

(KDC) Des difficultés de cohabitation entre les organismes communautaires et des résidents de la rue Doucet, au centre-ville de La Malbaie, ont convaincu le conseil municipal de continger à deux le nombre d'organismes communautaires sur la rue Doucet.

Lors de la séance du 17 janvier, le conseil a adopté son premier avis de motion pour limiter l'implantation d'organismes communautaires dans la zone HB-1250.

Le Service d'aide commu-

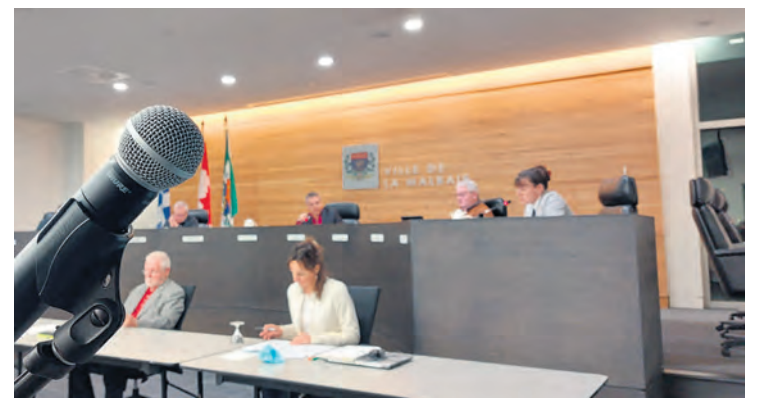
nautaire de Charlevoix-Est (SACC) pourra continuer d'opérer et la Maison des jeunes pourra s'installer comme prévu. Par contre, il s'agira du dernier organisme à pouvoir s'implanter dans le secteur.

«On veut faire attention dans le futur pour les raisons précédemment évoquées. Les organismes présents pourront continuer d'opérer dans le secteur, mais il n'y en aura pas plus. Il y a un doute, et on veut faire attention à la quiétude des citoyens. Deux organismes dans le secteur,

c'est assez, nous n'en voulons pas plus», affirmait le maire de La Malbaie Michel Couturier à l'issue de la séance virtuelle.

Avant que la décision ne soit officielle, des consultations publiques seront tenues. Un avis public paraîtra à cet effet.

Ressource Genesis devra chercher ailleurs. L'organisation, qui souhaitait acquérir une maison sur Sainte-Catherine, ne pourra le faire en raison d'un conflit de zonage.



Rappelons que le centre-ville est à majorité composée de zones «mixtes» ou «commerciales» où l'usage communautaire est permis. Les deux zones

de la rue Doucet et de la rue Sainte-Catherine sont presque les seules zones classées résidentielles du centre-ville de La Malbaie.

«Nous voulons être de bons voisins»

(KDC) Le Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est (SACC) et la Maison des jeunes de La Malbaie veulent «être de bons voisins» sur la rue Doucet. La décision de la Ville de continger à deux le nombre d'organismes communautaires sur cette rue déçoit Maude Juteau-Cousineau, la directrice du SACC, implanté sur la rue Doucet depuis cinq ans.

«On ne veut pas se mêler des décisions ni de la politique et de tout cela. Mais, je me permets de mentionner que nous avons été beaucoup ciblés. Je trouve ça triste. On travaille depuis des mois à se faire connaître, à faire connaître nos services et à redorer notre image comme organisme communautaire. [...] Le SACC est là

pour les bonnes raisons. Je veux que les gens retiennent cela», indique-t-elle.

Sans commenter le projet de déménagement de l'organisme d'intervention en dépendance Ressource Genesis, la directrice du SACC veut «davantage de reconnaissance du travail des organismes communautaires essentiels à La Malbaie et à la communauté».

« Nous avons un filet social. On fait un travail essentiel et colossal. On ne veut pas nuire à la tranquillité de l'environnement, mais je pense que les organismes communautaires ont leur place à La Malbaie », dit-elle.

Du côté de la Maison des jeunes de La Malbaie, le déménagement au 68, rue

Doucet n'est pas complété encore. Alice Côté, coordinatrice du Groupe Action Jeunesse Charlevoix, assure que l'arrivée de l'organisation s'effectuera sans déranger le voisinage.

Déjà, des citoyens ont fait part de leurs doléances à

la Ville relativement à leur nouveau et «jeune» voisin. L'organisme est confiant qu'il partira du bon pied et entretiendra une bonne relation avec son nouveau milieu.

« On se prépare pour bien faire les choses. Nous allons prendre le temps d'aller par-

ler avec nos voisins, nous présenter, discuter avec eux pour voir comment ils voient ça d'avoir une maison des jeunes dans leur quartier. On partage la cour avec nos voisins. Nous sommes vraiment contents d'avoir trouvé une maison pour nos jeunes», indique M^{me} Côté.



Des collations pour les ados

(KDC) Les élèves des écoles primaires de la MRC de Charlevoix-Est ne seront plus les seuls à avoir accès à une collation quotidienne gratuite. Le Projet collation du Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est (SACC) s'amène à l'École secondaire du Plateau. Dès le 25 janvier, les étudiants auront accès à une collation «sans gêne et sans jugement», indique la directrice de l'organisme Maude Juteau-Cousineau. Entre 150 et 400 collations individuelles seront acheminées vers l'école secondaire tous les jours. Les volumes varieront selon la demande. Sur la photo, Rebecca Savard, cuisinière du SACC.

**EXAMEN DE
LA VUE
+
MONTURE
GRATUITE***

**MALBAIE
418 202-1230**

**LA
VUE.CA**

*À L'ACHAT DE LUNETTES COMPLÈTES. MONTURE GRATUITE JUSQU'À CONCURRENCE DE 250\$. DÉTAILS EN MAGASIN. VALIDE JUSQU'AU 27 JANVIER À LA CLINIQUE DE LA MALBAIE. VÉRONIQUE MICHAUD OPTICIENNE.

Hausse de taxes à Saint-Hilarion

Les contribuables de Saint-Hilarion recevront un compte de taxes plus élevé cette année, mais verront l'offre en loisirs bonifiée.

Dave Kidd

Les taux de la taxe foncière et les tarifs pour les services augmentent dans le budget 2022 qui s'élève à 2 236 565 \$ en hausse de 116 000 \$ sur 2021.

Le budget de la municipalité a bondi de 5,5%. La plupart des postes budgétaires connaissent des variations. Le maire Patrick Lavoie mentionne que la hausse du taux des taxes « n'est pas équivalente à celle du budget ». « On devait procéder à une augmentation pour boucler le budget. L'option de couper dans les services a un effet à long terme », dit-il.

Cette année encore, 100 000 \$ des surplus ont

été affectés au budget. Saint-Hilarion tire aussi des revenus de la mise à jour de sa valeur foncière avec les nouvelles constructions et les travaux réalisés sur des propriétés. Globalement, les revenus des taxes atteindront 1 340 000 \$, en hausse de 65 000 \$ sur 2021.

Le propriétaire d'une résidence évaluée à 166 692 \$ (évaluation moyenne) paiera un compte de taxes de 2 538 \$ si sa propriété bénéficie de tous les services. Pour la même maison qui n'est pas raccordée aux réseaux d'aqueduc et d'égout, le compte 2022 s'élèvera à 1 705 \$.

Les tarifs pour les services sont également plus élevés. Les plus fortes augmentations concernent l'égout et l'aqueduc avec des hausses respectives de 35 \$ et de 18 \$. « Les travaux ont été réalisés sur les réseaux. Il faut main-

« Les contribuables en demandent et c'est notre force, les loisirs. »

– Patrick Lavoie



tenant payer le règlement d'emprunt », explique le maire Patrick Lavoie rappelant que les travaux ont coûté plus cher que les esti-

mations. Des montants de 4 \$ et 2 \$ s'ajoutent aussi pour les ordures et la gestion et la valorisation des matières résiduelles.

La municipalité souhaite bonifier son offre de loisirs en y investissant près de 1 M\$ (voir texte page 9).

À la maternelle 4 ans
Maëva jouera avec les mots

Les petits succès préparent les grands
Québec.ca/4ans

Votre gouvernement

Québec

Important projet aux loisirs

(DK) Saint-Hilarion prévoit investir près d'un million \$ dans ses loisirs. La plus grande partie de l'argent sera affectée à l'agrandissement du chalet des sports. « Une demande d'aide financière a été adressée au gouvernement à la fin de l'automne. C'est un projet estimé à 819 000 \$. Notre participation financière serait de 150 000 \$ », explique le maire Patrick Lavoie.

Les travaux permettraient d'offrir un local plus spacieux à la maison des jeunes, «très populaire ». « La pandémie a changé plusieurs habitudes. Il faut adapter l'offre de services aux organismes », poursuit-il en faisant référence à la location du centre des loisirs au CIUSSS.

Une autre somme de 100 000 \$ est budgétisée pour améliorer les installations du terrain de jeu. Des terrains de pétanque pourraient s'ajouter. « Les contribuables en demandent et c'est notre force, les loisirs », lance le maire.

Toujours au sujet des loisirs, l'avenir du Centre des loisirs sera au cœur des échanges de la prochaine planification stratégique que réalisera la municipalité en collaboration avec le SDLE de la MRC de Charlevoix. « On va développer une nouvelle vision et déterminer quelle sera la vocation du centre », termine Patrick Lavoie.

Il manque deux élus à Notre-Dame-des-Monts

(KDC) La municipalité de Notre-Dame-des-Monts est en pénurie d'élus. Un poste de conseiller était vacant depuis les élections de novembre 2021 et un second vient de se libérer suite à une démission.

Jonathan Gaudreault-Néron a remis sa démission au conseil le 17 janvier. Le maire de la municipalité, Alexandre Girard, est déçu, mais soutient comprendre les motifs de l'ex-conseiller. La charge de travail était une des raisons invoquées.

«De l'extérieur, la tâche de conseiller peut sembler très simple. On pense qu'on siège une fois de temps en temps et c'est tout. Il y a beaucoup de travail de fond. Quand tu as un emploi et une famille, et que tu vois ta tâche s'alourdir, c'est difficile. On l'a constaté lors de la dernière élection. Il n'y avait pas de bisbille ou quoi que ce soit, mais on a de la difficulté à trouver du temps pour accomplir nos fonctions», analyse le maire Girard.

Pour le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cette démission

simplifie la situation, rapporte le maire. Deux sièges vacants justifient la tenue d'une élection partielle. Celle-ci aura lieu d'ici quatre mois et la date exacte sera fixée dans les prochaines semaines.

Jusqu'à l'élection partielle, les tâches seront divisées entre les quatre conseillers en place et le maire. L'administration municipale demeure fonctionnelle.

Le maire Girard indique que les dossiers seront traités en ordre de priorités. «Ça ne compromet rien», dit-il.

Une fusion avec une autre municipalité du territoire réglerait-elle cette problématique? «Tant que les gens voudront être indépendants, nous serons indépendants. Par contre, il y a plein de choses qui peuvent se partager avec des collègues des autres municipalités», soutient-il, citant l'exemple du partage des services de sécurité incendie et des sauvetages en milieux isolés.

«Pour le reste, je suis d'avis qu'il faut garder notre indépendance», finit-il.



Devenez administrateur*

FONCTION RÉMUNÉRÉE

- ▶ Rétribution prévue
- ▶ Remboursement de frais

QUALITÉS RECHERCHÉES

- ▶ Vision, leadership, dynamisme, disponibilité
- ▶ Implication d'environ 6 à 10 heures par mois

PROFIL RECHERCHÉ

- ▶ Gestionnaire d'entreprise, ressources humaines, connaissances et habiletés en marketing ou communication, technologie de l'information

AVANTAGES INTÉRESSANTS

- ▶ Programme de perfectionnement gratuit (gestion du risque d'entreprise, performance et création de valeur économique, gouvernance et déontologie)
- ▶ Participation à des événements provinciaux (congrès, colloques)
- ▶ Régime d'assurance (incluant les services virtuels de soins de santé)
- ▶ Expérience reconnue

VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER ?

Nous sommes à votre recherche! Saisissez cette occasion d'acquérir une expérience unique en gouvernance d'entreprise en faisant partie de notre CA. Avec vos collègues administrateurs et administratrices, vous déterminerez les grandes orientations de Promutuel Assurance du Lac au Fleuve et participerez à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Faites parvenir votre curriculum vitae à recrutement-lacaufleuve@promutuel.ca

avant le 10 février 2022, 16 h

PROMUTUEL
ASSURANCE

1 800 463-9646

*Pour être administrateur ou administratrice, vous devez être membre-assuré de la Mutuelle et résider dans le secteur suivant selon les sièges en élection chaque année :

- Secteur 2 : MRC de Kamouraska (rive sud du fleuve Saint-Laurent)
Côte-Nord
Charlevoix
Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans

Soupir de soulagement au collégial

Tout comme les élèves du primaire et du secondaire, les étudiants du collégial ont pu débuter l'année 2022 dans une «vraie» salle de classe, avec un «vrai» professeur. Les élèves et la direction se disent soulagés, mais demeurent prudents.

Karine Dufour-Cauchon
kdufourcauchon@lecharlevoisien.com



La session d'hiver 2022 a débuté le 24 janvier. Une semaine supplémentaire de congé des Fêtes a été accordée aux élèves. «Ces sept précieux jours ont permis aux membres du personnel de planifier la session en présentiel», soutient Marie Aboumrad, directrice du Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC).

«On avait hâte», déclare-t-elle d'entrée de jeu. Elle nuance toutefois son enthousiasme : si la pandémie a donné une leçon aux

organisations scolaires, c'est que rien n'est certain. Et si les circonstances sanitaires le commandent, tous pourraient bien se retrouver derrière leur écran d'ordinateur à la maison de nouveau.

Des mécanismes sont en place pour limiter la propagation et ne pas en arriver là, indique M^{me} Aboumrad.

«Si la situation épidémiologique nous y oblige, on va faire notre effort de guerre, mais c'est loin d'être souhaitable à long terme qu'on fasse de l'enseignement à distance», soutient la directrice. Des individus pourraient être isolés au besoin, mais sans pénalité.

«Autant chez le personnel que chez les étudiants, en cas d'isolement, on peut



Philippe Turcotte, étudiant.

faire du travail à domicile sur une base temporaire si nécessaire. Si une personne contracte le virus, du rattrapage est possible», soutient-elle.

Aucune éclosion n'a été déclarée au CECC depuis le début de la pandémie. «On reste dans l'inconnu. Nous ne sommes pas à l'abri, il y aura du mouvement à tous les instants, que ce soit chez les étudiants, chez les enseignants, ou si une tempête de neige frappe. Par contre, on est prêts», termine la gestionnaire.



Marie Aboumrad, directrice du CECC.

Appel à la prudence pendant la saison de motoneige

Pour une promenade en toute sécurité

Vous circulez en motoneige ou en quad dans un sentier qui se trouve sous les lignes de haute tension ?

- Tenez-vous loin des pylônes (à au moins neuf mètres);
- respectez les limites de vitesse;
- respectez la signalisation et ne tentez pas d'accéder aux emprises dont l'accès est bloqué par des clôtures ou autres balises.

Si vous vous trouvez sur une terre agricole, réduisez le bruit au minimum et demeurez dans les sentiers. La circulation hors-piste peut causer des dommages aux semences et entraîner des pertes pour les agriculteurs.

Si, lors de votre promenade, vous remarquez un bris sur les équipements d'Hydro-Québec, svp appelez au 1 877 816-1212.



Des étudiants motivés

(KDC) Revoir ses profs et ses collègues de classe est un soulagement, une opinion partagée unanimement par les quelques étudiants du CECC rencontrés à la sortie de leur premier cours lundi matin.

Philippe Turcotte, étudiant en sciences de la nature, était heureux de revenir après de longues vacances des Fêtes. «Je suis content de ne pas être en ligne. Quand je l'ai fait au secondaire, j'avais de la misère avec la concentration. C'est facile d'être distrait, surtout qu'on n'est jamais loin de son téléphone ou d'un écran», soutient celui qui entame sa deuxième session.

Marianne Brassard en est à sa deuxième session en sciences de la nature. Elle n'a pas connu les cours virtuels au collégial, mais elle se souvient de son secondaire V, complété à la maison. «Oui, à la maison, on est dans nos affaires. Mais à la longue, on manque de motivation, on est moins là mentalement», déclare-t-elle.

Émilie Dufresne est sur le point de terminer son DEC en sciences humaines. Elle est «vraiment contente» de pouvoir conclure sa quatrième et dernière session avec un brin de normalité. «C'est beaucoup plus motivant d'être au cégep que d'être en ligne», commente l'étudiante.

Finalement, Sarah-Maude Paquet, étudiante en sciences de la nature pour une deuxième année, partage aussi sa joie d'être «en vrai» au cégep de Pointe-au-Pic.

«Ça fait du social. Tout le temps être enfermé dans sa chambre, à la longue, c'est difficile. L'an dernier, à la session d'hiver, on a basculé quelques fois entre présence et en ligne. On espère que ce sera mieux», témoigne-t-elle.

Rappelons que les cours étaient en formule présentielle pour l'automne 2021. À la session d'hiver la même année, les modes en ligne et en présence se sont alternés.



Les étudiants du CECC continueront de se voir «en vrai» pour la session d'hiver 2022. Le port du masque est obligatoire en tout temps, un moindre mal pour les étudiants!

Près de 15 M\$ investis en 2021 dans l'Est

L'aide financière accordée par la MRC de Charlevoix-Est en 2021 a généré des investissements 10 fois plus importants selon le bilan 2021 du service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est.

Karine Dufour-Cauchon

Mission Développement Charlevoix a connu cinq embauches et a remis 1,3 million \$ à des projets du territoire. Ces enveloppes ont permis à 38 projets d'investir collectivement 14 millions \$.

Quatre enveloppes d'aide gouvernementale ont permis de soutenir la trentaine de projets.

L'ensemble de ces aides financières devrait engendrer des investissements totaux de 14 735 078 \$ sur le territoire, avance le communiqué de l'organisme intermunicipal.

Cent dix entrepreneurs de tous les horizons ont cogné à la porte de la MRC pour une première fois en 2021. Plusieurs d'entre eux provenaient de l'extérieur de la région, note-t-on.

«C'est un vent de positivisme pour les années à venir. En plus de ce nombre important de projets financés, l'ambiance économique générale a pris du mieux en 2021. [...] Ce bilan démontre bien que la

MRC demeure la porte d'entrée des entrepreneurs en matière de soutien financier et d'accompagnement en développement économique, elle qui a les moyens de ces ambitions grâce à divers programmes gouvernementaux mis à sa disposition », affirme Odile

Comeau, préfète de la MRC de Charlevoix-Est.

Depuis le début de la pandémie, c'est plus de 78 entreprises qui ont bénéficié du programme pour un total de 2 639 098 \$ décaissés.

Depuis le début d'année 2022, le confinement des entreprises de restauration occupe les agents économiques. L'Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) a été réactivée pour les entreprises visées par des fermetures.

EN BREF

Le pôle d'innovation chemine

(KDC) Le conseil de ville de La Malbaie va de l'avant avec un nouveau contrat de 25 000 \$ pour doter son projet de pôle d'innovation d'un plan d'action. Après avoir réalisé l'étude de faisabilité, la firme Featuring, spécialisée en gestion de marques territoriales, s'en chargera. 50% des coûts seront financés par la MRC de Charlevoix-Est via ses fonds de développement. Le projet de pôle d'innovation vise à transformer l'ancienne caisse Desjardins de Pointe-aux-Pic en incubateur technologique et industriel pour «ouvrir les portes de l'avenir» à la région. L'étude de faisabilité a confirmé qu'un tel projet a sa place dans les perspectives d'avenir de Charlevoix, selon le maire de La Malbaie, Michel Couturier, qui espère que le pôle se concrétisera d'ici deux ans et demi. «Le plan d'action, ce sera une liste de choses à faire pour en arriver à créer le pôle. Les échéanciers, les montants, les partenaires à aller chercher, les besoins en locaux, les ententes, la promotion : tout sera décrit. On a avancé dans la démarche. Un agent de développement à la MRC va coordonner les travaux et les analyses», conclut-il.

426 000\$ pour Maison Mère

(DK) Pour une première année, la Ville de Baie-Saint-Paul n'est pas forcée d'éponger un déficit d'opération de Maison Mère. Elle ne versera que sa participation financière minimale de 426 000 \$, soit beaucoup moins que les 712 000 \$ allongés l'an dernier. L'écart entre les deux sommes est la portion du déficit assumée par Baie-Saint-Paul. Les 426 000 \$ représentent les coûts pour de la location d'espaces et des lieux communs dans le complexe. La chapelle, l'Espace muséal ainsi que les locaux pour le Jardin d'enfants et le Cercle des fermières en sont quelques-uns. « C'est ce qu'on souhaitait au départ de l'aventure de Maison Mère, » a indiqué le maire Michaël Pilote, satisfait du bilan financier de l'organisation qui «ne prévoit pas faire un déficit pour l'exercice en cours.»

Appel de candidatures



Votre caisse a lancé un appel de candidatures afin de pourvoir un ou des postes au sein de son conseil d'administration.

Renseignez-vous à la Caisse ou visitez son site au www.desjardins.com pour prendre connaissance de cet appel et connaître tous les détails.

L'appel de candidatures demeurera ouvert pendant une période de 20 jours, soit jusqu'au 7 février 2022 pour la Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres et jusqu'au 8 février 2022 pour la Caisse Desjardins de Charlevoix-Est.

 **Desjardins**

Les caribous bientôt capturés

Les travaux de construction de l'enclos pour protéger la harde de caribous de Charlevoix sont exécutés à 90%. La structure de 1,5M\$ a été aménagée dans le parc national des Grands-Jardins. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) prévoit les opérations de capture en février et mars.

Dave Kidd

« Cette solution temporaire pour freiner la décroissance est une mesure ultime », a indiqué Mélissa Chatelain, la responsable de ce projet pour le MFFP.

La harde de caribous de Charlevoix compte moins de 20 têtes. L'enclos qui doit les protéger aura une superficie de 20 hectares. Une clôture de 3,66 mètres de hauteur ceinture ce dernier. Une membrane géotextile opaque recouvre la clôture pour décourager les prédateurs et éviter que les ongulés aient des contacts visuels avec les humains.

Le site comprend plusieurs zones afin que les bêtes puissent se nourrir et recevoir des soins. Un gardien sera embauché pour effectuer de la surveillance. Des vétérinaires prodigueront les soins.

Les enclos ont été critiqués par des biologistes qui s'inquiètent de la durée de captivité des bêtes alors qu'aucun échéancier n'est précisé. « C'est une mesure



Une vue globale de l'enclos des caribous de Charlevoix. Photo MFFP

dans notre coffre à outils. Ce sera précisé par la commission indépendante mise en place par le gouvernement», a indiqué un gestionnaire du ministère lors d'une présentation virtuelle.

Le défi de capturer les caribous de Charlevoix en est «un bon », dit-on au ministère. Les bêtes fuient dès qu'elles entendent un hélicoptère s'approcher. C'est par l'entremise d'un piège terrestre qu'on procédera aux captures. Il sera installé dans une plaine de lichen. Les bêtes seront ensuite tranquilisées pour être déplacées vers l'enclos de protection.

L'hiver est la meilleure période pour procéder aux captures : le couvert neigeux limite les blessures, assurent les intervenants du ministère.

Ailleurs, c'est à l'aide d'un hélicoptère et d'un fusil lance-filet qu'on réalise les captures.

Le ministère n'a pas chiffré le nombre de bêtes qui seront capturées dans la région. On mentionne simplement que l'opération s'effectuera rapidement pour diminuer le stress chez les caribous et que le risque de blessures est faible compte tenu de l'expertise en ce domaine.



C'est à l'aide de cet enclos dans la plaine de lichen qu'on capturera les caribous de Charlevoix. Photo MFFP



AH LA VACHE !
C'EST LA SAINT-VALENTIN !

AVEZ-VOUS VOTRE FONDUE?

**VOTRE REPAS POUR DEUX À EMPORTER
POUR UNE SOIRÉE DES PLUS RÉUSSIE**

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE

1 418 760 8383

Baie Saint Paul, Charlevoix, Québec
ahlavacheresto.com

**LA FONDUE
EN CAVALE**



Les Éboulements ont la cote

Avec 1376 résidents, la municipalité des Éboulements devient la seconde municipalité en importance de la MRC de Charlevoix, un titre jusqu'à récemment décerné à Saint-Urbain.

Émélie Bernier

«Notre population était de 1376 en date du 1^{er} janvier 2021, une augmentation de 23 avec l'année précédente. En 2016, on était à 1331, donc c'est presque une cinquantaine de plus», explique le maire de la municipalité Pierre Tremblay, se basant sur des données de Statistiques Canada.

2021 est également une année record pour le nombre de permis de construction émis par la municipalité soit 41 comparativement à une moyenne de 20 par an au cours des trois années.

Selon le maire Tremblay, l'attractivité de la municipalité réside dans sa situation stratégique, à mi-chemin entre les deux plus importantes villes du comté, et dans ses multiples services.

«Je pense qu'on est bien situé et qu'on a une bonne qualité de services avec le Camp le Manoir, la patinoire, le centre de ski et raquettes Les Vallons... Les deux développements domiciliaires, le Domaine Charlevoix et le Domaine de la Seigneurie, attirent. Oui, il y a des résidences de tourisme, mais aussi des résidents permanents. Le rang Sainte-Catherine est plein de nouvelles constructions.»

La pandémie a favorisé l'établissement de nouveaux résidents, selon le maire. « Il y a eu un certain exode des villes vers les régions et on en a bénéficié.»


Devant cet engouement qui perdure, la municipalité souhaite réfléchir à son développement. « Dans le fond, ce à quoi on doit réfléchir, c'est l'aménagement du territoire au complet. Des promoteurs qui nous approchent et ça suscite la réflexion... On ne veut pas se laisser tenter par le développement à tout crin parce qu'on ne veut pas perdre le contrôle. Il faut maintenir l'acceptabilité sociale», précise le maire Pierre Tremblay, également préfet de la MRC de Charlevoix.

À cet égard, l'ouverture quatre saisons du rang Saint-Nicolas, pour laquelle 35 propriétaires ont signé une pétition, doit être évaluée.

« C'est en priorité dans les séances de travail. On aimerait donner l'année prochaine une réponse positive ou négative, mais on est en pourparlers avec le Club Sapin d'Or sur la faisabilité de modifier le tracé du sentier de motoneige qui passe par là. Ce n'est pas tout le monde qui veut un terrain 200 par 200 dans le village ou dans un développement, on ne doute pas que ça pourrait répondre à un besoin », conclut l' élu.

COMMENCEZ L'ANNÉE DU BON PIED CHEZ


CHARLEVOIX MAZDA




Mazda B-Series Pickup Dual Sport 2009
85 285 KM
Prix : ~~9 995 \$~~
9 495 \$




MAZDA CX-5 GS 2016
92 209 KM
Prix : ~~17 995 \$~~
16 595 \$




MAZDA3 GS-SKY 2014
Manuelle
141 000 KM
Prix : ~~9 995 \$~~
8 995 \$



MAZDA3 SPORT GS 2018
Manuelle 52 715 KM
Prix : ~~14 495 \$~~
13 995 \$



FORD F-150 XLT XTR 2018
Autom. 62 185 KM
Prix : ~~42 995 \$~~
41 995 \$



HYUNDAI ELANTRA GL 2017
Autom. 82 700 KM
Prix : ~~14 495 \$~~
13 995 \$



« Venez choisir votre usagé INSPECTÉ, RÉPARÉ ET PRÊT POUR LA ROUTE »

Frédéric Bouchard
Directeur des ventes véhicules usagés

Les taxes, les assurances et les frais d'immatriculation sont en sus. Le taux annuel offert sur les modèles affichés sont à partir de 5,99%. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails. Ces offres sont valables jusqu'à épuisement des stocks. Sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis.



**996, BOUL. MGR-DE LAVAL
BAIE-SAINT-PAUL
418 435-5353**

**CONSULTEZ L'INVENTAIRE COMPLET
WWW.CHARLEVOIXMAZDA.COM**

Nomination pour Michel Couturier

(KDC) Un nouveau défi attend le maire de La Malbaie. Le 21 janvier, Michel Couturier a reçu la confirmation de son admission à titre de membre du conseil de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Le maire charlevoisien avait posé sa candidature en décembre afin de siéger au conseil du regroupement municipal. Il s'est distingué des deux autres candidats à ce poste et a été élu par ses pairs au poste de représentant pour les municipalités de 5 000 à 10 000 habitants.

Il rejoint donc un conseil composé de plus d'une quarantaine d'administrateurs et administratrices. L'organe politique détermine les grandes orientations du domaine municipal québécois.

« C'est avec fierté que je reçois cette nomination! Faire partie de façon active à ce regroupement me permettra, non seulement de pouvoir représenter et défendre les intérêts de notre ville, mais également de la région et de municipalités de même envergure que la nôtre. Cette nomination offre également l'opportunité de participer aux enjeux et débats provinciaux, de pouvoir effectuer une veille et de poser des actions plus efficaces. », mentionne Michel Couturier.

Près de 1 000 municipalités locales et MRC sont membres de la FQM.



Michel Couturier.

#Emilieaussi



Émilie Foster avait 13 ans lorsqu'un homme beaucoup plus âgé qu'elle l'a suivie à son insu dans le sous-sol peu éclairé d'une bibliothèque. Avant qu'elle ait eu le temps de comprendre ce qui se passait, l'homme s'est emparé d'elle en usant de toute sa force. « Son intention était claire... Il n'y avait aucune ambiguïté. C'était une agression à caractère sexuel », dit-elle.

Émilie Bernier | ebernier@lecharlevoisien.com

CHRONIQUE

L'homme l'a immobilisée, a touché ses seins, ses fesses, tandis qu'elle tentait désespérément de se libérer de son emprise, solide.

« J'ai eu tellement peur », résume celle qui pour la première fois, a rendu publique cette agression mardi en commission parlementaire.

« J'ai décidé une minute avant de prendre la parole, après avoir entendu les membres de Collectif jeunesse *La voix des jeunes compte*. Ce n'était pas prémédité. »

Ce collectif réclame une loi-cadre en matière de dénonciations des actes de violence sexuelle et la mise en place d'un bureau dans chaque école primaire et secondaire pour accueillir les dénonciations d'élèves, des requêtes qui dépassent les visées du projet de loi sur la modernisation du Protecteur de l'élève qui fait l'objet de ladite commission parlementaire.

« Je les ai trouvées courageuses et je me suis dit OK, je vais leur parler de mon expérience ». Souvent les élus, on se fait targuer d'être une élite, dans une bulle, comme si on n'avait rien vécu. Je voulais leur dire, on est là, on comprend parfaitement ce que vous nous dites. Continuez votre lutte, les agressions à caractère sexuel sont encore trop banalisées.»

Pourquoi pas avant?

Quand le mouvement #moiaussi (#metoo) s'est mis en marche, en 2017, Émilie Foster a plusieurs fois songé à ajouter sa voix au chœur des victimes. À l'époque, elle avait pris une pause de la politique pour terminer son doctorat.

Chroniqueuse à la radio et au Huffington Post, elle disposait pourtant des tribunes pour s'exprimer. « Je voyais aller les choses et je me disais « Est-ce que je révèle

une personnalité publique. Est-ce que certains vont penser que j'ai exagéré? Est-ce qu'ils vont banaliser, douter de mon histoire? Ce matin, une partie de moi est soulagée et une partie s'inquiète de ce que les autres vont penser. La crainte de ces réactions-là fait que plein de victimes ne dénoncent pas.»

Des stigmates à long terme

Elle ne se souvient que trop bien de la terreur qu'elle a ressentie ce jour-là, terreur dont elle porte encore les

ce n'était pas vraiment grave! Pourtant quand ton intégrité physique est attaquée, quand quelqu'un utilise la force pour aller plus loin, qu'il te tripote les seins, ça laisse des marques! »

À 41 ans, elle a encore peur du noir, une peur irrationnelle qu'elle associe à l'obscurité qui régnait dans les lieux de l'agression.

« Ça m'a marquée à vie. Dans les jours, les semaines qui ont suivi l'agression, je ne pouvais pas rester toute

confié seulement récemment cette histoire, m'a dit « ah! Je comprends mieux maintenant... Sans me le dire, il trouvait certaines de mes peurs irrationnelles », ajoute-t-elle.

Un accompagnement s.v.p.

Émilie Foster n'en veut à personne ni à « la mentalité de l'époque », mais elle aurait aimé que quelqu'un lui dise « Émilie, tu as vécu une agression à caractère sexuel ».

« Je pense que ça m'aurait aidée à cheminer par la suite. C'est sûr et certain que si on m'avait dit tous les mécanismes de défense que l'agression avait déclenchés dans mon cerveau, j'aurais vécu « l'après » différemment », affirme-t-elle.

Si elle a finalement pris la parole pour raconter son histoire, c'est aussi pour que les victimes aillent chercher l'aide disponible.

« Je pense que ça m'aurait aidée à cheminer par la suite. C'est sûr et certain que si on m'avait dit tous les mécanismes de défense que l'agression avait déclenchés dans mon cerveau, j'aurais vécu « l'après » différemment. »

– Émilie Foster

ce que j'ai vécu? J'ai laissé faire. Je n'ai pas été capable d'en parler. Mardi, ces filles-là, qui sont très jeunes et qui ont le courage de nommer ce qu'elles ont vécu, ont été ma bougie d'allumage.»

Témoigner de son histoire personnelle n'a pourtant allégé qu'à moitié le poids qu'elle porte sur ses épaules depuis l'adolescence. « Même en 2022, on a peur de ce que les gens vont penser, surtout quand on est

stigmates aujourd'hui.

« Quand c'est arrivé, j'ai finalement réussi à me libérer, je me suis sauvée à l'étage. J'ai tout raconté à la bibliothécaire qui a fait venir un employé. Ils sont allés voir en bas si mon agresseur était toujours là, m'ont rassurée qu'il était parti, mais ce n'est pas allé plus loin. Personne n'a fait venir la police, personne n'a pris ma déposition. Je pense que dans la mentalité de l'époque, si ce n'était pas un « viol complet »,

seule. J'ai eu peur qu'il me retrouve dans la ville. Et je n'ai pas vraiment vécu ma jeunesse. Je ne faisais pas confiance aux gars, je parlais avec la prémisse que c'était peut-être des violeurs... »

Vous ne croiserez pas Émilie Foster prenant une marche seule après la tombée du jour. « J'ai encore peur qu'un maniaque sorte de quelque part et me surprenne. J'ai un système d'alarme à la maison... Mon conjoint, à qui j'ai

« D'abord, je leur dirais de ne pas se gêner pour dénoncer, d'appeler la police et surtout de ne pas penser que ce qu'on vient de vivre est banal. Je souhaite qu'elles soient accueillies, entendues, qu'on les croit. Ensuite, il faut continuer d'en parler, aller consulter. Il y a des organismes extraordinaires pour les accompagner. En racontant mon histoire, je fais un petit pas vers la lumière. J'encourage toutes les victimes à le faire aussi. »



Émilie Foster n'avait que 13 ans quand elle a été victime d'une agression sexuelle dont elle subit encore les conséquences.

Le CALACS salue le geste d'Émilie Foster

Selon Sophie Fortier-Malette, coordonnatrice du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Charlevoix (CALACS), tous les témoignages sont importants, mais ceux des personnalités publiques ou politiques peuvent être un catalyseur.

« Je pense que ça peut faire une grande différence si elles prennent la parole. Qu'au-delà de l'image publique, ces personnes se montrent vulnérables, qu'elles affirment sans détour qu'un agresseur les a atteintes dans leur identité, dans ce qu'elles ont de plus précieux, ça donne l'exemple et je pense que ça peut inspirer des gens de tous âges à sortir de leur silence. »

Des prises de parole comme celle d'Émilie Foster contribuent également à briser quelques mythes. « De un, ça arrive dans toutes les classes sociales. Et de deux, le viol n'est pas la seule agression sexuelle reconnue! M^{me} Foster vient appuyer sur ces boutons-là. Et elle le dit : ces gestes ont eu des conséquences graves sur sa vie. C'est honorable, ça ouvre le chemin. »

Et elle ne comprend que trop bien la crainte de la députée d'être jugée. « C'est dommage mais oui, des gens vont dire « elle n'a pas été violée, c'est pas si pire! » Nous, ça nous dit juste qu'il faut continuer l'éducation et la sensibilisation. »

Depuis 20 ans, le CALACS de Charlevoix intervient auprès des victimes d'agression sexuelle. La clientèle est de plus en plus nombreuse, constate-t-on. « C'est difficile de dire si l'augmentation de fréquentation a un lien avec la pandémie. Est-ce que c'est dû aux féminicides, au mouvement #metoo, à tout ce qu'on voit et on entend? Un mélange de tout ça? Depuis quelques années, on a plus de référence de professionnels de la santé, que ce soit des psychiatres, des médecins, de psychologues... Dès que les situations s'apparentent aux agressions sexuelles, ils vont nous référer. Notre notoriété a grandi dans les dernières années », avance la coordonnatrice. La clientèle est également de plus en plus jeune.

« C'est sûr que depuis qu'on sensibilise plus les jeunes de secondaire I à V via le programme Empreinte, ça a un impact. Et c'est tant mieux. Plus une situation est dénoncée tôt, meilleure sont les chances d'en minimiser les impacts à long terme », conclut M^{me} Fortier-Malette.

Vous avez été victime d'une agression à caractère sexuel? Contactez le CALACS de Charlevoix, calacscharlevoix.com, 418 665-2999 ou la ligne ressource sans frais 24 heures par jour, 7 jours sur 7 au 1 888 933-9007. En cas d'urgence, n'hésitez pas à composer le 911.

Le CPS veut plus

(KDC) Le Centre de prévention du suicide de Charlevoix réclame un meilleur financement de la part de Québec.

Cette demande s'inscrit dans un mouvement provincial visant une reconnaissance de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux et les fonds qui viendraient avec.

Le CPS de Charlevoix et les autres membres du Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec pensent que la solution passe par l'accès des CPS au Programme de soutien aux organismes communautaires.

En permettant aux CPS d'avoir accès à des fonds supplémentaires, le développement serait possible, indique l'agente de prévention et communication du CPS de Charlevoix Christine Saint-Pierre.

Même si le financement au fonctionnement est suffi-

sant, plus d'argent aiderait à confirmer un poste temps plein à long terme pour une quatrième intervenante. De plus, le projet d'intervention «volet jeunesse» tarde à se concrétiser, faute de moyens financiers.

« Pour répondre favorablement à notre demande, le ministère de la Santé et des Services sociaux n'aurait qu'à ajouter [les lignes téléphoniques ou les services de prévention du suicide] aux autres catégories d'organismes existantes. Comme la catégorie existe déjà dans un document de référence gouvernemental, on ne demande pas de nouveauté majeure ou de grande révolution », ajoute-t-elle.

Finalement, la direction indique que la demande est stable en nombre d'interventions. Par contre, le niveau de détresse, lui, est toujours grandissant chez les personnes utilisant les services du CPS de Charlevoix.

RESSOURCERIE LE SACC VERT

Aux profits du Service d'aide communautaire de Charlevoix-Est

Ouvert le mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h30 et de 12h30 à 15h00



Dons acceptés



- Vêtement et literie
- Décoration, vaisselle
- Jouet



- Article en bon état seulement



Une ressourcerie, c'est quoi? C'est un commerce de seconde mains qui permet la récupération des articles afin de leur donner une deuxième vie. C'est un système écologique et économique ouvert à tous.



222, RUE SAINTE-CATHERINE
LA MALBAIE



TROUVEZ VOTRE EMPLOI

On recrute.

OFFRE D'EMPLOI

Contremaître

Relevant de la directrice générale, le (la) titulaire de ce poste aura la responsabilité de coordonner et de superviser les opérations de fabrication conformément au respect du système qualité et de la convention collective de façon à fabriquer un produit de qualité rencontrant les spécifications des clients. Le coordonnateur s'assure du suivi des bonnes pratiques industrielles. Il veille à la sécurité des tâches effectuées et à la formation des employés ainsi que toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Expérience en gestion de personnel et en industrie alimentaire
- Capacité de diriger, de superviser et de résoudre les problèmes courants.

- Bon sens de communication, d'initiative, de débrouillardise et capacité de travailler en équipe

TYPE D'EMPLOI

Poste permanent

SALAIRE ET CONDITIONS

À discuter



Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Mme Cathy Savard en personne, par la poste ou par courriel csavard@fromageriestfidele.com

Fromagerie St-Fidèle inc.
2815, boulevard Malcolm-Fraser
La Malbaie (Québec) G5A 2J2



Recherche: Technicien après sinistre

Faire parvenir CV à:
admin.charlevoix@steamatic.ca
Maryse au 418 434-1111

OFFRE D'EMPLOI

Fromager

Relevant de la directrice de production, le (la) titulaire de ce poste effectue toutes les tâches reliées à la fabrication fromagère, le lavage et l'assainissement des équipements ainsi que toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Expérience en industrie alimentaire
- Connaissance de base en microbiologie serait un atout
- Concentration et assiduité
- Bon sens de l'initiative, de débrouillardise et capacité de travailler en équipe
- Aptitude pour le travail physique

TYPE D'EMPLOI

Poste permanent

SALAIRE ET CONDITIONS

Selon la convention collective, salaire de 23,37 \$ de l'heure + prime



Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Mme Pascale Simard en personne, par la poste ou par courriel psimard@fromageriestfidele.com

Fromagerie St-Fidèle inc.
2815, boulevard Malcolm-Fraser
La Malbaie (Québec) G5A 2J2

OFFRE D'EMPLOI

SAISONNIER MI-AVRIL À FIN OCTOBRE

GARDIEN CLUB DE CHASSE & PÊCHE

Le Club de Chasse & Pêche Sagard Inc. est un club privé qui regroupe vingt-deux membres et est situé à mi-chemin entre St-Siméon et L'Anse St-Jean.

Principales fonctions :

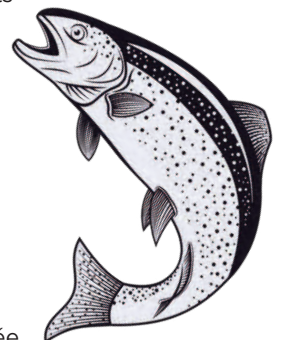
- Voir à l'ouverture des installations au printemps et à la fermeture à l'automne
- Accueillir la clientèle et renseigner les clients de façon impeccable
- Voir à l'entretien du site et des installations
- Effectuer l'entretien des chalets lors du départ des clients
- Assurer la coupe et le débitage du bois de chauffage

Qualités recherchées

- Aimer la nature et le travail extérieur
- A l'aise avec les travaux manuels
- Aimer travailler avec le public
- Personne débrouillarde, autonome et responsable
- Demeurer sur place
- Connaître la manipulation de la scie à chaîne

Conditions offertes

- Temps complet du 15 avril au 31 octobre de chaque année
- Chalet rénové, 2 chambres, électricité, eau chaude, cellulaire accessible
- Rémunération compétitive comprenant les pourboires de la clientèle et une allocation pour l'utilisation de son véhicule.



Votre candidature

Faire parvenir votre application par courriel avant le 8 février 2022 à qjeanroy@hotmail.com

TROUVEZ VOTRE EMPLOI

On recrute.



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

172, boulevard Notre-Dame,
Clermont (Québec) G4A 1G1
Téléphone : 418 439.3947
Télécopieur : 418 439.2502
www.mrccharlevoixest.ca

OFFRE D'EMPLOI

AMÉNAGISTE DU TERRITOIRE

Poste permanent à temps complet 35 h/semaine



**UN EMPLOI À LA MRC,
C'EST TOUT CELA ET
BIEN PLUS ENCORE!**

**CHOISIR LA MRC DE CHARLEVOIX-EST, C'EST CHOISIR
UN MILIEU DE VIE ET DE TRAVAIL INSPIRANT ET STIMULANT!**

À propos de la MRC de Charlevoix-Est :

Depuis plus de 35 ans, la MRC est à la fois un partenaire multidisciplinaire et stratégique permettant le développement optimal du territoire et un lieu de concertation des maires. La qualité de vie du citoyen et le support aux municipalités, villes et TNO sont ainsi au cœur de ses actions.

Tu auras la chance de travailler dans une région réputée pour ses paysages et sa qualité de vie offrant un monde de possibilités aux citoyens, aux travailleurs et aux entrepreneurs sous la supervision du directeur de l'aménagement du territoire et de la foresterie.

Les défis qui vous attendent :

- Collaborer à la révision du schéma d'aménagement et de développement (SAD);
- Analyser la conformité des règlements d'urbanisme au SADR;
- Réaliser des plans et règlements d'urbanisme pour les municipalités, au besoin;
- Collaborer à la rédaction du plan régional sur les milieux humides et hydriques (PRMHH);
- Rédiger des avis, des règlements, des études et divers documents techniques d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire;
- Collaborer à la révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA) et à la mise en œuvre de l'entente de développement culturel de la MRC;
- Collaborer aux activités en lien avec le programme en patrimoine immobilier;
- Participer à différents comités de travail relatifs à l'entente sur les paysages de la région de la Capitale-Nationale;
- Réaliser des actions ciblées de la planification stratégique territoriale de la MRC;
- Soutenir le fonctionnement de divers comités, dont le comité consultatif agricole et le comité consultatif d'urbanisme du TNO et participer à d'autres comités régionaux (parc marin du Saguenay-Saint-Laurent);
- Exécuter toute autre tâche reliée à l'aménagement du territoire.

Profil académique :

- Maître en aménagement du territoire et développement régional ou bachelier en géographie ou en urbanisme.

Compétences clés :

- Avoir une expérience pertinente;
- Bonne maîtrise des lois touchant l'aménagement du territoire et des diverses lois connexes;
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction;
- Habiletés de communication, de planification, d'organisation et de suivi;
- Capacité d'adaptation et aptitudes à travailler en équipe;
- Sens marqué pour le professionnalisme, la ponctualité, la rigueur et l'autonomie;
- Excellentes relations interpersonnelles et un souci constant envers la qualité des services rendus;
- Disponibilité pour travailler en soirée à l'occasion;
- Connaissance des logiciels Word, Excel, PowerPoint et d'ARCGIS serait un atout;
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule.

Nous vous proposons :

- Du **plaisir au travail**, puisqu'un employé heureux en vaut deux;
- Plus de **temps pour vous**, par le biais d'une banque de temps;
- La **motivation** et l'**épanouissement**, par l'amélioration des connaissances et compétences;
- Une reconnaissance de votre **expérience**;
- Le **remboursement** des ordres professionnels;
- Une flotte de **véhicules de service**, dont deux sont 100 % électriques;
- Une **sécurité d'emploi** et une **qualité de vie** en région.

Les valeurs que nous prônons :

- Respect, solidarité, excellence, loyauté et ouverture d'esprit.

Postulez avant le **16 février 2022**, en faisant parvenir votre curriculum vitae à direction@mrccharlevoixest.ca.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées et invitées à se présenter à une entrevue.

RESPECT

FAIRE PREUVE DE BIENVEILLANCE ENVERS L'ÉQUIPE ET LES CITOYENS. AGIR DE FAÇON INTÈGRE, EN SE SOUCIANT DE L'AUTRE ET PENSER QUOTIDIENNEMENT AU BIEN COMMUN.

DEPUIS 35 ANS

Nos VALEURS À VOTRE SERVICE

Solidarité

SE SENTIR LIÉ PAR DES OBJECTIFS COMMUNS PAR UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE ENVERS LA MRC DE CHARLEVOIX-EST. S'ENTRAIDER AFIN DE RÉALISER SA MISSION ET SA VISION.

OUVERTURE D'ESPRIT

SAISIR LES OPPORTUNITÉS QUI PERMETTENT L'AVANCEMENT ET L'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST. RESPECTER LES IDÉES DES AUTRES EN ÉTANT PATIENT, CURIEUX ET OUVERT SUR LA DIFFÉRENCE. LE TOUT TELLE UNE GRANDE FAMILLE ACCUEILLANTE.

EXCELLENCE

SAVOIR SE REMETTRE EN QUESTION DANS UN OBJECTIF D'AMÉLIORATION CONTINUE, VALORISER L'AMBITION DE TOUS ET ÊTRE PERSISTANT PAR LA RIGUEUR, LA CRÉATIVITÉ ET PAR LA PROACTIVITÉ DES ACTIONS.

Loyauté

ÊTRE DES AMBASSADEURS DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST EN AGISSANT DE FAÇON DÉVOUÉE ET EN SACHANT METTRE LES INTÉRÊTS DE LA MRC AVANT LES SIENS. ENDOSSEER LES DÉCISIONS. LES FAIRE RESPECTER. LES FAIRE VIVRE.

Horaire de travail avantageux

Possibilité d'avoir un horaire condensé du lundi au vendredi midi

Vacances à l'embauche

Selon l'expérience de travail, 2 semaines peuvent être fractionnées en journée

Salaire concurrentiel

Varié entre 46 647 \$ et 62 462 \$ Groupe 4 Avec augmentation prévue en juillet 2022

Régime de retraite par financement salarial de la FTQ

Cotisation patronale de 6,25 %

Assurance collective

Financée à 50 % par l'employeur

Environnement et équipement de travail de qualité

Agréable, technologique et propice au bien-être avec un souci de l'environnement

Maladies

3 jours de congé utilisables en journée et demi-journée

Maladies

8 jours de congé fractionnables et monnayables, dont 4 peuvent être pris pendant la période des Fêtes

Période des Fêtes

Bureaux fermés pour une période de 10 jours incluant les 6 jours fériés et 4 jours de congé

On recrute.



Vous êtes en recherche de travailleurs ?
Faites-vous un cadeau et affichez vos emplois dans notre section « On recrute » et sur notre portail web.

Laissez-nous vous aider à trouver la perle rare !

Contactez-nous. 418-665-1299/418-435-0220



OFFRE D'EMPLOI :

Service d'Aide Communautaire de Charlevoix-Est
135 rue Doucet, La Malbaie, Québec, G5A 1R7

Responsable de la banque alimentaire

Principales fonctions :

- Effectuer la préparation des paniers alimentaires pour la clientèle du SACC
- Rotation/entretien des congélateurs
- Orienter les bénévoles affectés à la banque alimentaire
- Avoir une bonne capacité physique
- Toutes autres tâches connexes

Exigences :

- Niveau d'étude exigé : Diplôme d'études secondaires
- Formation hygiène et salubrité MAPAQ
- Avoir un permis de conduire valide
- Qualification professionnelle :**
- Autonomie, débrouillardise, confidentialité, travail d'équipe, sens des responsabilités, capacité d'adaptation et flexibilité
- Langues demandées : français

Conditions :

- Poste temps plein

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Horaire : 5 jours par semaine de lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h

Lieu de travail : SACC (La Malbaie)

Salaire horaire : Entre 16 \$ et 18 \$ de l'heure, selon expérience et formation

Avantages sociaux :

Conciliation travail/famille, politique avantageuse de vacances et de congés

Veuillez faire parvenir votre lettre de motivation et curriculum vitae, au plus tard **le 4 février 2022**, à l'attention de Madame Maude Juteau-Cousineau, par courriel à l'adresse suivante : direction@saccharlevoix.org

Seules les personnes dont la candidature a été retenue seront contactées

Un portrait du logement dans l'Est

Manque-t-il de logements, de maisons ou de terrains pour en construire dans Charlevoix-Est ? Mission développement Charlevoix veut trouver les réponses pour mieux outiller les particuliers, employeurs et municipalités de son territoire.

Dave Kidd

C'est par l'entremise de trois sondages que le bras économique de la MRC de Charlevoix-Est aborde le dossier et colligera ses propres données.

« Il n'y a pas d'informations récentes sur le sujet », admet le directeur de Mission développement Charlevoix, Jean-Christophe Maltais.

Le premier sondage s'adresse aux particuliers. Il aidera dans une certaine mesure à déterminer s'il y a un problème de logement. « C'est facile à dire. On l'entend. Mais encore faut-il savoir ce qui manque. Est-ce que le logement est un enjeu pour le recrutement de travailleurs? Le second sondage à l'intention des employeurs le dira », poursuit le directeur de Mission développement Charlevoix.

La première enquête aidera à faire le portrait des ménages avec des questions sur l'âge, le revenu, l'occupation et les raisons pour lesquelles les personnes sondées habitent la MRC. Elle se terminera à la fin du mois.

Ce sondage est disponible uniquement sur la page Facebook de la MRC de Charlevoix-Est.

Le mois prochain, les propriétaires d'immeubles à logements et employeurs seront interrogés.

Une fois les données analysées, Mission développement Charlevoix pourra préciser aux promoteurs quelle est la réelle demande en matière de logement. Les municipalités auront un outil de plus pour guider leur planification.

« Plus il y aura de répondants, plus les données seront précises. Le taux de réponse est bon à date », termine Jean-Christophe Maltais.

Le feu détruit une résidence



(DK) Le directeur du service incendie de Saint-Urbain estime que l'incendie qui a détruit une résidence du 20, rang Saint-Jean-Baptiste le 22 janvier en soirée aurait été causé par une défektivité électrique. Cédric Châtigny confirme que le feu a pris naissance à l'extérieur de la maison avant de se propager à tout le bâtiment. « Un fil chauffant passait à l'avant de la résidence. C'est la cause probable de l'incendie », dit-il. Les deux occupants de la résidence n'ont pas été blessés ni incommodés par la fumée. La propriété de deux étages s'est embrasée rapidement. Les pompiers de Saint-Urbain et ceux de Baie-Saint-Paul n'y pouvaient rien. Ils ont protégé le garage à proximité de la maison. L'extinction du brasier s'est terminée à l'aide d'une pelle mécanique.

Vingt-cinq chirurgies reportées en un mois

Vingt-cinq interventions chirurgicales ont été reportées dans les hôpitaux de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie depuis le 22 décembre.

Dave Kidd

Selon les données du CIUSSS de la Capitale-Nationale, 8 des 16 interventions prévues au bloc de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul et 17 des 34 à celui de La Malbaie sont repoussées à plus tard.

Les établissements de santé ont respecté à la lettre la réduction de 50% des activités chirurgicales demandée par le ministre de la Santé et des Services sociaux Christian Dubé.

L'écart entre le volume d'activité des blocs s'explique par la nature des interventions. « Celles pratiquées à Baie-Saint-Paul étaient plus importantes que celles à La Malbaie où il y en avait davantage en ORL et en orthopédie », précise Mathieu Boivin, porte-parole du CIUSSS.

Oncologie : déplacement prolongé

Le CIUSSS confirme aussi que les traitements d'onco-



La vaccination se poursuit dans Charlevoix. En date du 24 janvier, de nombreux rendez-vous étaient disponibles à la clinique de vaccination de Saint-Hilarion. La clinique mobile de proximité pour la vaccination a comblé tous ses rendez-vous à L'Isle-aux-Coudres les 24 et 25 janvier. Elle sera au CLSC de Baie-Sainte-Catherine le 1^{er} février.

logie déplacés à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul, initialement pour une période d'un mois, le seront encore pour une période supplémentaire.

L'augmentation des cas de COVID-19 et la hausse des hospitalisations qui y sont reliées sont citées comme raisons expliquant la prolongation des mesures exceptionnelles mises en place le 22 décembre.

« Ces mesures seront réévaluées chaque semaine afin

d'assurer la sécurité de la population et rehausser la capacité d'hospitalisation des cas de COVID-19 dans nos deux établissements », a expliqué Mathieu Boivin.

Le CIUSSS avait indiqué en décembre que les espaces mieux adaptés de cette installation ainsi que la présence d'une équipe dédiée à l'oncologie permettraient de limiter les contacts et de renforcer les mesures de protection envers cette clientèle vulnérable.

La situation en chiffres

25

Nombre d'interventions chirurgicales reportées dans les deux hôpitaux de Charlevoix depuis le 22 décembre soit 8 sur les 16 prévues à Baie-Saint-Paul et 17 sur les 34 prévues à La Malbaie.

995

Du 5 au 19 janvier, les deux centres de dépistage ont effectué 995 tests. C'est à Baie-Saint-Paul qu'on en compte le plus avec 629 contre 369 à La Malbaie. La journée la plus occupée a été celle du 5 janvier avec 170 tests. À l'inverse, le 14 janvier, seulement 42 contrôles ont été réalisés.

80

80 enfants de 5 à 11 ans ont reçu une première dose de vaccin et 30 autres leur seconde. L'administration de la deuxième dose pour ce groupe a débuté le 21 janvier.

138

Entre le 4 et le 19 janvier, 5 678 personnes ont été vaccinées dont 138 de plus de 12 ans ont reçu une première dose.

5 231

Nombre de personnes ayant reçu la dose de rappel. Cent soixante-seize personnes immunosupprimées ont reçu une deuxième ou une troisième dose de vaccin.

EN BREF

Référendum : délai de trois mois

(LT) Petite-Rivière-Saint-François a obtenu un délai de trois mois de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, pour la tenue du référendum dans le secteur du Fief. La date limite a été fixée au 1^{er} mai. Avec le nouveau règlement, le nombre de résidences de tourisme passerait de 50 à 100. Quarante-huit personnes sur les quelque 300 concernées ont démontré leur désaccord à la signature du registre. Quarante-deux signatures étaient nécessaires pour exiger la tenue du référendum.

Les coûts de l'opération sont estimés à 25 000 \$.

La Chambre de commerce tiendra son gala

(LT) Le Gala Charlevoix reconnaît de la Chambre de commerce aura lieu le 30 mars. On ne sait pas pour le moment quelle forme prendra l'événement, bien que l'organisation ait manifesté son désir de tenir le gala en présentiel. La formule retenue ainsi que la vente de billets seront annoncées dès que possible. Cette année, les prix Charlevoix reconnaît seront remis dans 13 catégories en plus du prix Charlevoix sou-

tient. Le public aura son mot à dire pour les Coups de cœur. Les entrepreneurs constateront que le processus de mise en candidature a été simplifié à une seule question, soit « décrivez comment votre entreprise s'est distinguée en 2021. » Les dossiers de candidature complets et les mentions Coups de cœur doivent être envoyés à la Chambre de commerce avant le dimanche 6 février, à minuit via le site Web de l'organisation.

1,8 M\$ pour trois chantiers

(KDC) La Ville de La Malbaie a officialisé un règlement d'emprunt de 1,8 M\$ le 17

janvier afin d'offrir une cure de jeunesse aux rues de la Gare et de la Colline et à l'intersection des rues du Jardin et Girard. La réfection des égouts, de l'aqueduc et de l'asphalte est au programme. La Ville de La Malbaie entend aller en demande de subvention par le biais de programmes gouvernementaux.

Un traversier norvégien

(DK) Le NM Svanoy assurera la liaison à la Traverse L'Isle-aux-Coudres-Saint-Joseph-de-la-Rive pour un an minimum. Le bateau arrivera de Norvège en février pour une entrée en service

au printemps. Sa capacité est de 89 véhicules et 299 passagers. La Société des traversiers du Québec a conclu une entente avec Logistec qui sera responsable de l'état du navire, d'assurer son bon fonctionnement et on entretien ainsi que l'obtention des certifications requises. Un contrat de location nouveau genre totalise 15 106 255 M\$ a été signé, impliquant une année d'option. Le NM Joseph-Savard sera de retour en juin après sa cure de modernisation. L'arrivée du NM Svanoy permettra au NM Félix-Antoine-Savard de reprendre son rôle de navire de relève au sein de la flotte opérationnelle.

CHOIX DE CARRIÈRE VOTRE AVENIR COMMENCE ICI!



10 CONSEILS POUR RÉUSSIR AU CÉGEP

Si tu entames ta première année de cégep et que cela te stresse un peu, prends connaissance de ces judicieux conseils, qui t'aideront à obtenir du succès :

- 1 Assure-toi d'arriver en forme en classe;
- 2 Procure-toi rapidement les livres et les documents nécessaires pour tes cours;
- 3 Prends des notes et pose des questions sans hésiter;
- 4 Établis tes priorités et organise ton temps en fonction de celles-ci (surtout, évite la procrastination!);
- 5 Informe-toi à l'avance sur la matière qui sera évaluée lors d'un examen et révise-la régulièrement (avant un test, tu peux aussi étudier avec des collègues pour obtenir de meilleurs résultats);
- 6 Fais des plans de rédaction pour bien structurer tes travaux écrits et gagner en efficacité;
- 7 Entends-toi dès le départ avec tes coéquipiers sur la méthodologie, la répartition des tâches et les échéanciers pour les diverses étapes des travaux d'équipe;

- 8 Consulte tes travaux et tes examens corrigés pour identifier tes forces et déterminer les points à améliorer la prochaine fois;
- 9 Utilise la bibliothèque et les banques de données auxquelles ton cégep est abonné, par exemple, pour obtenir des informations fiables;
- 10 Demande conseil auprès des ressources à ta disposition (bureau de l'aide financière, aide pédagogique individuelle, conseiller en orientation, etc.).

Enfin, visite le site Web du cégep pour connaître tous les services offerts aux étudiants et maximiser tes chances de vivre une expérience des plus positives.

Idéalement, ménage-toi du temps pour pratiquer des activités physiques, car c'est bon pour le moral et pour diminuer le stress, notamment.




Centre d'études collégiales
en Charlevoix

Réussir dans un environnement unique

Portes ouvertes virtuelles

Une invitation pour les parents et les élèves de 4^e et 5^e secondaire!

Mercredi 2 février - 18 h 30

- Informations sur les études collégiales (admission, horaire, cote R, services adaptés, aide à la réussite, vie étudiante, etc.)
- Deux ateliers programmes au choix
- Pour l'accès à la rencontre : ceccharlevoix.ca



855, rue Richelieu
La Malbaie



ceccharlevoix.ca

Téléphone
418 665.6606

CHOIX DE CARRIÈRE

IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE ÉTUDIANTE!

Pour survivre aux études supérieures, il est essentiel d'avoir du soutien. Et il n'y a rien de tel que les activités étudiantes pour se bâtir un réseau! Voici d'excellentes raisons de prendre part à la vie sur le campus.

Enrichir votre vie sociale

Les études ont démontré que les amitiés nouées lors des études postsecondaires durent longtemps, notamment parce que les liens se forgent à une période caractérisée par un tourbillon de nouvelles expériences, une charge de travail exigeante et des moments difficiles. Adhérer à un groupe est un moyen sûr de rencontrer des étudiants qui partagent vos intérêts — autant d'amis potentiels! Qui plus est, une association sportive vous permettra de garder la forme; un club culturel, de partager vos passions; un comité étudiant, d'améliorer la vie sur le campus; etc. Dans tous les cas, vous bénéficierez d'une vie sociale enrichie!

Étoffer votre CV

Être membre d'un groupe étudiant, quel qu'il soit, vous permettra certainement d'acquérir une expérience pertinente pour votre future recherche d'emploi ou de stage. Par exemple, si vous organisez des événements, gérez des projets, écrivez pour le journal étudiant ou participez à la vie politique de votre établissement d'enseignement, vous développerez des compétences dont les employeurs tiendront compte.

Vivre pleinement l'expérience

Aller au cégep ou à l'université, c'est bien plus qu'une question de diplôme. C'est une expérience hautement enrichissante qui peut être des plus stimulantes si vous la partagez avec des gens que vous appréciez et sur lesquels vous pouvez compter dans les moments difficiles. Bref, en participant activement aux activités sur le campus, vous vous créez des souvenirs pour la vie!

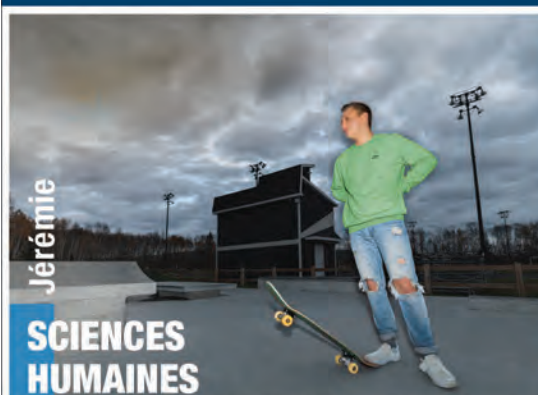


Centre d'études collégiales
en Charlevoix

Inscris-toi
avant le

1^{ER} MARS

MES ÉTUDES, MON STYLE DE VIE



Bourse d'accueil
au mérite de
500\$
dans chacun de
nos programmes



ceccharlevoix.ca

Suivez-nous



418 665.6606

Inscriptions



CHOIX DE CARRIÈRE VOTRE AVENIR COMMENCE ICI!



QUOI APPORTER QUAND ON PART VIVRE EN RÉSIDENCE ÉTUDIANTE?

Vous vivrez en résidence durant vos études postsecondaires? Pour vous adapter à ce mode de vie différent de celui de la maison, vous devez être bien équipé. Voici quelques conseils pour ne rien oublier!

Effets personnels

Outre vos vêtements et vos produits d'hygiène, apportez votre linge de maison (draps, serviettes, débarbouillettes, napperons, torchons à vaisselle, etc.). Pensez par ailleurs à vous doter d'un panier à linge, de détergent à lessive et de monnaie pour faire votre lavage. Pour la douche, des « gougounes » et un fourre-tout dans lequel vous pourrez transporter tout le nécessaire sont également recommandés.



Équipement ménager

Un réfrigérateur compact, des petits électroménagers (bouilloire, cafetière, grille-pain, etc.) et des ustensiles de cuisine sont essentiels pour varier les repas. Vérifiez quels appareils vous avez le droit d'apporter et ceux qui sont mis à votre disposition sur place. Un aspirateur portatif s'avérera également des plus utiles pour nettoyer votre chambre.

Appareils électroniques

Même si des laboratoires d'informatique vous donnent accès à un ordinateur, il est évidemment plus pratique d'avoir votre portable — et un câble réseau, au cas où le signal Wi-Fi ne serait pas constant. Côté divertissement, vous pourriez apprécier un téléviseur et un système de son (attention, les caissons de basse sont parfois interdits). Une multiprise est également indispensable pour éviter les surtensions, étant donné que vous risquez d'avoir beaucoup d'appareils à brancher dans un espace restreint.

Trousse d'urgence

Ne partez pas sans une trousse de premiers soins complète. Une lampe de poche ainsi que des bougies et un briquet pourraient aussi vous rendre de fiers services.

Un dernier conseil : si vous avez un ou plusieurs colocataires, pensez à établir des règles dès le départ (visites, couvre-feu, tâches ménagères, etc.) afin de conserver un climat harmonieux.



DE L'ESTUAIRE

LA FORMATION PROFESSIONNELLE, UN CHOIX GAGNANT ET PAYANT!



- Une formation adaptée au marché du travail
- Des équipements à la fine pointe de la technologie
- Des métiers menant à des salaires très concurrentiels
- Possibilité de rémunération par le Centre local d'emploi pendant la formation
- Aide à la pension pour les élèves de l'extérieur



Des places sont disponibles pour l'entrée du **14 mars 2022** dans nos programmes offerts en enseignement individualisé.

- **Coiffure**
- **Cuisine**
- **Comptabilité**
- **Électromécanique de systèmes automatisés**
- **Mécanique automobile**
- **Mécanique industrielle de construction et d'entretien**
- **Secrétariat**



Aussi à venir, nouvelles cohortes :

- **Opération d'équipements de production débutant le 21 février 2022**
- **Électricité en continu sur une période de 14 mois**
Début des cours prévu au début du mois d'août 2022



Informations et inscriptions : 418 589-0867, poste 2600



AUTRES COHORTES À VENIR

Abattage et façonnage du bois
6 juin 2022 à Forestville

Forage au diamant
3 février, 19 mai et 25 août 2022 à Forestville

Conduite de machinerie lourde en voirie forestière
29 septembre et 27 octobre 2022

Lancement d'une entreprise
En continu



**INFORMATIONS
ET INSCRIPTIONS**

au 418 587-4735, poste 6306

Centre
de services scolaire
de l'Estuaire

Québec

CHOIX DE CARRIÈRE VOTRE AVENIR COMMENCE ICI!



CÉGEP OU UNIVERSITÉ QUE DOIS-TU ABSOLUMENT REPÉRER AVANT LA RENTRÉE?



Cette année, tu fais un pas important dans ton parcours scolaire : tu commences le cégep ou l'université! Quelle que soit l'étape que tu franchis, il te faut faire un peu de repérage pour ne pas être pris au dépourvu le jour de la rentrée. Note ce que tu dois savoir et pars à l'aventure!

Quels transports en commun dois-tu prendre? Assure-toi de dénicher un horaire (imprimé ou électronique) qui inclut l'ensemble des trajets et des heures de départ et d'arrivée. Trouve l'arrêt d'autobus ou la station de métro qui te concerne, le cas échéant, et fais un voyage d'essai pour évaluer la durée de tes déplacements.

Où se dérouleront tes cours? Dès que tu connais l'emplacement de tes cours, pars à la recherche de tes locaux. Profite de l'occasion pour découvrir les différents trajets possibles pour t'y rendre (de l'intérieur, de l'extérieur ou par un souterrain).

Où se situent les services et les aires communes? Repère la cafétéria, la bibliothèque, le centre d'impression, la librairie coopérative et les autres lieux que tu seras susceptible de fréquenter. Informe-toi également sur leur fonctionnement.

Qu'y a-t-il à proximité? Fais le tour de ton établissement scolaire pour connaître les restaurants, les boutiques et les cafés situés tout près. Tu pourrais même t'inscrire au gym d'à côté!

En te familiarisant à l'avance avec ton nouvel environnement, tu éviteras de te perdre le premier jour et tu te sentiras déjà un peu comme chez toi!



Choisis ton avenir,
TRACE TA VOIE!
Choisis le Collège d'Alma!



Collège d'Alma

CRÉATEUR D'AVENIR



Agriculture

Technique

Gestion et technologies d'entreprises agricoles



Culture

Préuniversitaire

Arts visuels et numériques

Préuniversitaire

Musique

Technique

Techniques professionnelles de musique et de chanson

Technique

Technologies sonores



Sécurité

Technique

Techniques policières

AEC

Techniques policières autochtones

AEC

Protection de la faune

AEC

Techniques d'intervention en milieu carcéral

www.collegealma.ca

Hebdo pop

Faites parvenir vos informations à : atremblay@lecharlevoisien.com

• Date de tombée : vendredi 16 h



AVIS DE DÉCÈS

Marguerite Girard
(1943-2022)

Au CHSLD de Baie-St-Paul, le 20 janvier, à l'âge de 78 ans et 8 mois, est décédée madame Marguerite Girard, fille de feu monsieur Arthur Girard et de feu dame Marie Girard. Elle demeurait à La Malbaie. Elle a été confiée à La Coopérative Funéraire Charlevoisienne. **Le service religieux sera célébré en l'église de La Malbaie à une date ultérieure. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Parents et amis(es) en seront alors informés.**

Madame Girard laisse dans le deuil ses enfants: Martin (Nadia Brassard), Donald (Guylaine Lefrançois), Denis (Sonia Duchesne), Jacques (Nadia Dallaire), Katie, Annie; ses petits-enfants: Christina, Vanessa, Monica, Tommy, Patrice, Annick, Raphaël; ses arrière-petits-enfants: Nolhan et Rose; ses frères: feu Albéric (feu Marguerite Belley), feu Fernand (Rose-Aimée Belley), feu Albert (Rose-Alma Girard), feu Gérard; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis(es). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer. Des formulaires seront disponibles à l'église.



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CHARLEVOISIENNE - Clermont / La Malbaie / Saint-Siméon
418 665-2455 | 418 439-2828

CHARLEVOIX

Femmes Plurielles

27 janvier à 13h30 : Club de marche Les Trotteuses au Parcours des Berges de Clermont. Info ou inscription, 418 665-7459 poste 201. Passeport vaccinal obligatoire.

BAIE-SAINT-PAUL

Bénévoles recherchés

Bénévoles recherchés pour transport-accompagnement pour des rendez-vous médicaux dans la région ou à Québec. Compensation d'essence. Bénévole-livreur également

recherché pour service de la popote roulante. 418 435-2129.

Club Bon Cœur

Programmation hivernale : Cube de marche (lundi et mercredi, 13 h 30), Marche Détente (jeudi, 10h30) et entraînement individuel. Départs à l'arrière de Maison Mère. Info ou inscription : 418-240-9999.

CLERMONT

Comptoir vestimentaire

Le comptoir vestimentaire repousse son ouverture au lundi 7 février. Suivez nos annonces.

LES ÉBOULEMENTS

Fermières en bref

Vous avez des articles de couture, de tissage ou de tricot en trop? Tout don de laine, fils, tissus, draps, dentelles, ruban VHS, etc. sera réutilisé et utilisé pour nos différents projets. Nous pouvons passer les chercher. Info : 581 980-4430.

NOTRE-DAME-DES MONTS

Popote roulante

La popote est toujours active et disponible pour les 60 ans et plus. Info : 418 439-4015.



AVIS DE DÉCÈS

Jeannine Girard (1941-2022)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, à l'hôpital Laval de Québec (IUCPQ) le 16 janvier 2022, à l'âge de 80 ans et 11 mois, dame Jeannine Girard. Elle demeurait à Clermont dans Charlevoix et autrefois de Notre-Dame des Monts. Elle était la fille de feu Alfred Girard et de feu Marie Girard.

La famille vous accueillera en l'église de Notre-Dame des Monts à une date ultérieure. Parents et amis (es) en seront informés.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nicole Williams (Stéphane Pelletier), Serge Williams (Nathalie Ratté) et Francine Williams (René Lapointe), ses petits-enfants : Élodie Girard (Alexandra Tremblay), Audrey Girard (Stéphane Gilbert), Tristan Williams, Elliott Williams, Pier-Olivier W. Lapointe et Jean-Christophe W. Lapointe. Elle était la sœur de Marie-Claire (Benoit), Gisèle (Jean-Pierre), Jean-Charles (Michelle), Paul-Émile (Claire) et Léo. Elle est allée rejoindre son frère et ses sœurs Marcellin, Henriette, Lucie et Cécile. Elle laisse également dans le deuil sa filleule Linda Godin et son filleul Simon Girard, tous ses amis (es) du HLM Mont Vert de Clermont depuis plus de 20 ans ainsi que oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et amis (es). La famille tient à remercier le personnel des hôpitaux de La Malbaie et de Québec (IUCPQ) pour leurs bons soins dans cette situation tellement difficile qui est la pandémie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à La Maison La Montée dont elle a été la présidente et la fondatrice. Les funérailles seront dirigées par Services Commémoratifs Charlevoix, situés au 447, Saint-Étienne, La Malbaie G5A 1H4. Pour renseignements : 418 665-0003 téléc. :418-665-3743 www.servicesfunerairescharlevoix.com /info@sccharlevoix.ca

1^{ER} ANNIVERSAIRE

Lisette Boily

Plus le temps passe, plus ton absence se fait sentir. Aussi dur fut ton départ, aussi beau reste ton souvenir. La vie a une fin, le chagrin n'en a pas. Voilà, un an que tu nous as quittés, que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient une pensée pour toi en ce jour.

Ta famille qui t'aime xxx



AVIS DE DÉCÈS

Bernadette Côté
(1916-2022)

Au CHSLD de Baie-Saint-Paul, le 11 janvier 2022, à l'âge de 105 ans nous a quittés Dame Bernadette Côté. Elle était l'épouse de feu Monsieur Paul-Armand Simard et elle demeurait à Baie-Saint-Paul. **Le service religieux de Madame Côté aura lieu le samedi 29 janvier 2022 à 11 h30 en l'église de Baie-Saint-Paul et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Les membres de sa famille accueilleront parents et amis au Funérarium de la Coopérative Funéraire Charlevoix-Ouest, 53, rue Leclerc, Baie-Saint-Paul, samedi jour des funérailles à compter de 9 h 30.** Madame Bernadette Côté laisse dans le deuil sa sœur :

Alberta (feu Gérard Tremblay); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Simard; sa filleule : Gaétane Tremblay ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis(es). Outre son époux, elle est allée rejoindre ses parents : Didace Côté et Augustine Lavoie; son frère et ses sœurs : Patrice (feu François Simard), Thérèse (feu Léopold Pagé), Iréné (feu Marguerite Lavoie), Résilda (feu Joseph Simard). Un merci spécial est adressé au personnel du CHSLD de Baie-Saint-Paul, unité Dina-Boivin, pour la qualité des soins prodigués et leur dévouement.

La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Funéraire Charlevoix-Ouest située au 53, rue Leclerc Baie-Saint-Paul, QC G3Z 2K3. Pour information 418-435-2412 Fax 418-435-4036 Courriel : info@cfcharlevoixouest.com

AVIS DE DÉCÈS

Rita Tremblay (1929-2022)

À l'Hôpital de Baie-Saint-Paul, le 2 janvier 2022, à l'âge de 92 ans et 6 mois, nous a quittés Madame Rita Tremblay. Elle était l'épouse de Monsieur Joseph-Aimé Audet et elle demeurait aux Éboulements. **Dans les circonstances actuelles de la Covid-19, le service religieux de Madame Tremblay sera privé et aura lieu le samedi 29 janvier 2022 à 11 h 30 en l'église des Éboulements et l'inhumation se fera à une date ultérieure au cimetière paroissial.** Outre son époux, Madame Rita Tremblay laisse dans le deuil ses enfants : Jacquelin (Aline Gauthier), Gérald (Suzanne Saint-Pierre), Jean-Pierre (Diane Duchesne),



Harold (Martine Tremblay), Dany (Marc Trudel) et Sylvie (Yves Bouchard); ses petits-enfants : Mélanie et Jean-François Audet, Christopher, Kim, Raphaël et Daphné Audet, Pierre-Marc et Elizabeth Trudel, Pierre-Olivier et Maude Bouchard; ses arrière-petits-enfants : Louka, Aurélie, Zachari, Félix-Antoine, Liam, Alice, Céleste et Théodore ; ses filleuls: Réal Pilote et Louise Tremblay ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et de nombreux amis(es). Madame Rita Tremblay est allée rejoindre ses parents : Monsieur Pierre Tremblay et Madame Lauretta Girard; ses frères: Joseph-Élie, Lorenzo, Paul-Émile (feu Germaine Dufour), Luciano (feu Rollande Pilote), Amédée (feu Madeleine Pilote), Simon, Gilmond (feu Florence Girard) et Marcel (feu Jeannine Tremblay); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Audet. Un merci spécial est adressé au personnel du CLSC de Charlevoix, de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul ainsi qu'à l'Agence vivre chez soi pour la qualité des soins prodigués et leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul pour le Fonds Général. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Funéraire Charlevoix-Ouest située au 53, rue Leclerc, Baie Saint-Paul, QC G3Z 2K3, pour informations 418-435-2412 /fax 418-435-4036 Courriel : info@cfcharlevoixouest.com

LES PETITES ANNONCES

HEURES DE TOMBÉE
À NOTRE BUREAU

VENDREDI MIDI

Annonce régulière 9 \$
Avec couleur 10\$

AVIS DE DÉCÈS,
À partir de 180 \$
REMERCIEMENTS,
MESSES ANNIVERSAIRES, ETC.
À partir de 110 \$
PRIÈRES, REMERCIEMENTS, ETC.
Prière régulière 12 \$
longue prière 25 \$
Prière avec photo 30 \$

Dépôt:

BAIE-SAINT-PAUL
À notre bureau
45, boul. Raymond-Mailloux
Baie-Saint-Paul, Qc
Téléphone: 418 435-0220 p. 2210

Toutes les annonces classées devront être payées avec parution comptant ou par Visa ou Mastercard.
Tarifs avec TPS et TVQ incluses.

Par courriel: reception@lemanic.ca

DIVERS VENDRE

SOUFFLEUSE Honda 928, sur chenille, année 2015, 3 200 \$. Tél. 418 633-0350

BAIGNOIRE de fonte sur patte avec robinets. Longueur 54 pouces x 26 pouces, hauteur 3 pouces. Propre et en bon état. Charlevoix; disponible fin mars 2022. Tél. 438 350-3000

LUNETTE de ski Smith small pour femme (ou enfant selon) 25\$; Films DVD (38) à prix de débaras. Tél. 418-633-0409

DIVERS

ANA Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. 450 309-0125

COMMERCE VENDRE

HÔTEL MOTEL RESTAURANT BAR DÉPANNEUR. 17 chambres, situé près de Tadoussac. Chiffre d'affaires de 2 268 000 \$. Clément Olivier, courtier immobilier. Tél. 418 651-3134

LOCAL VENDRE/ LOUER

CLERMONT 80, boul. Notre-Dame, local de 350 pi², disponible immédiatement. Alexandre. Tél. 418 201-1201 ou 418 617-1523

LOGEMENTS LOUER

BAIE-SAINT-PAUL, au coeur du centre-ville (ancien CLSC), 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 neufs ou rénovés, sur 5 étages sécurisés avec

ascenseur, intercom, stationnement. Entrée laveuse, sécheuse. Meilleur rapport qualité-prix. Tél. 581 999-9680 Éric Grenier

BAIE-SAINT-PAUL 4 1/2 meublé, chauffé, éclair comprend également Internet, vaisselle, literie et un stationnement. Tél. 418 240-3264

STUDIO disponible à la résidence des Patriotes de Clermont situé au 1er étage. Inclus : repas-câble-vaisselle info : Lucie Bouchard. Tél. 418 435-6874 # 235

OFFRES DE SERVICE

TRANSPORT VIO Déménagement. Déneigement commercial et résidentiel. Tél. 418 665-6524 ou 418 633-1945

COURS de chant et piano, 30 ans d'expérience, dans tous les styles que vous souhaitez. J'ai étudié la musique pendant 20 ans. La Malbaie. Tél. 819 437-8486 courriel : claire@rosedeschamps.com

OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHE personnes pour ENTRETIEN MÉNAGER de chalets dans Charlevoix de 2 à 5 fois/semaine, 25 \$/h. Appelez Antoine au 418 219-8995

RECHERCHE réceptionniste de 30 à 35 heures/semaines, salaire à discuter. Nous contacter à : adm.laremontee@outlook.com

PRIÈRE/REMERCIEMENT



REMERCIEMENT au Saint frère André pour faveurs obtenues, avec promesse de publication. M.G.

RECHERCHE

RECHERCHE 4 1/2 ou 5 1/2 la Malbaie ou Clermont, pour le 1^{er} juillet, au rez-de-chaussée. Si possible avec espace de rangement. Tél. 418 784-2882

RECHERCHE vieilles cartes de hockey, bandes dessinées et tableaux du peintre Robert Cauchon. Tél. 418 439-4884

RECHERCHE logement 4 1/2 ou 5 1/2 endroit tranquille à la Malbaie, Cap-à-l'Aigle ou Clermont. Très bonne référence. Lisa. Tél. 418 434-7401

RECHERCHE chauffeur livreur possédant classe 5. Québec/Forestville, 3 jours/semaine. Tél. 418 633-6181

COUPLE de retraités cherche un chalet louer de la mi-mai la mi-octobre. Chalet une ou deux chambres avec une vue sur le fleuve. Coin paisible. Chien accepté. Secteur Charlevoix. Tél. 514 528-9511 après 11 h.

OFFRE D'EMPLOI



Préposée(e) ou couple responsable de l'accueil et entretien des chalets.

De mai à septembre 2022.

ENVOYEZ VOTRE CV À : info@pourvoiriela chute.com

Pour plus d'infos : 418 665-8011

SUBWAY

OFFRES D'EMPLOI

PERSONNEL DEMANDÉ AUX RESTAURANTS DE : BAIE-SAINT-PAUL ET LA MALBAIE

Postes à temps plein/temps partiel
Horaire sur 4 jours disponible
Salaire de départ : 18 \$/heure (pourboire inclus)
Bienvenue aux étudiants
Faites parvenir votre CV à : gestionboivin@gmail.com ou composez

418 435-4144 / 418 665-4999



www.asmoto.com

Concessionnaire #1 KAWASAKI et ARCTIC CAT dans la grande région de Québec.

ARCTIC CAT, M8000, ALPHA 1, MOUNTAIN CAT ATAC, 2022



CHENILLE DE 154" X 3

ARCTIC CAT, M8000, ALPHA 1, Hardcore QS3, 2022



CHENILLE DE 15" X 146" X 2.6

FINANCEMENT FACILE DISPONIBLE SUR PLACE

VOIR NOTRE INVENTAIRE DE NEUF ET USAGÉ SUR NOTRE SITE WEB WWW.ASMOTO.COM

Château-Richer 418 824-5585

Le Charlevoisien

Votre journal qui informe

Nous sommes à la recherche de camelots



La Malbaie

Veillez contacter PENNY LAVOIE au

418 633-0409

Le Charlevoisien
Votre journal qui informe
lecharlevoisien.com

Je lis,
donc je vois ce qui se passe autour de moi

AVIS PUBLIC

ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU TERRITOIRE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE CHARLEVOIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Avis est par la présente donné que les enfants résidant sur le territoire du Centre de services scolaire de Charlevoix qui fréquenteront le préscolaire en septembre prochain, soit les enfants nés avant le 1^{er} octobre 2017, doivent d'abord être admis et inscrits.

En raison de la pandémie, les établissements scolaires doivent minimiser le nombre de visites. L'inscription s'effectuera donc en ligne pour l'année 2022-2023. Les parents doivent contacter l'établissement scolaire afin de prendre un rendez-vous avec l'école de leur secteur. Une copie du certificat de naissance* (**GRAND FORMAT**) de l'enfant émis par la Direction de l'état civil **ET** une preuve de résidence soit le permis de conduire ou tout autre document officiel provenant du ministère ou d'un organisme gouvernemental devront être envoyées à l'école, des directives claires seront transmises par le secrétariat.

Veuillez noter qu'il est possible pour les parents des municipalités de La Malbaie (incluant secteur Saint-Fidèle), Saint-Urbain, Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Petite-Rivière-Saint-François, Saint-Hilarion, Saint-Irénée, Clermont, l'Isle-aux-Coudres, Saint-Siméon et Baie-Saint-Paul d'inscrire leur enfant de 4 ans à la classe de maternelle 4 ans temps plein, soit les enfants nés avant le 1^{er} octobre 2018.

IMPORTANT - L'offre de service de la maternelle 4 ans dans une école ne garantit pas une place pour l'enfant, les parents recevront une confirmation de l'admission par l'école les jours suivant la période d'inscription.

LISTE DES ÉCOLES PRIMAIRES POUR L'ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE		
DATE LIMITE POUR CONTACTER L'ÉCOLE : LE 15 FÉVRIER 2022		
Vous devez communiquer avec l'école par courriel ou par téléphone pour prendre rendez-vous pour l'inscription.		
Acte Écho des trois montagnes		
École Beau-Soleil, 99, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs	karyne.chouinard@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 439-3862	Les parents recevront une invitation pour une activité d'accueil qui aura lieu d'ici la fin de l'année 2021-2022.**
École Fernand-Saindon, 85, rue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Monts	karyne.chouinard@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 439-3862	
École Laure-Gaudreault, 19, rue Saint-Philippe, Clermont	karyne.chouinard@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 439-3862	
Acte de la Rose-des-Vents		
École Léonce-Boivin, 2347, route du Fleuve, Les Éboulements (Le préscolaire 4 ans n'est pas offert dans cette école)	melina.primeau@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 489-2002	Les parents recevront une invitation pour une activité d'accueil qui aura lieu d'ici la fin de l'année 2021-2022.**
École Marie-Reine, 247, rue Principale, Saint-Hilarion	christine.girard@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 489-2005	
École St-Pierre, 1955, Chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres	annie.desgagnes@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 760-5003	
École Notre-Dame-de-Lorette, 380, rue Principale, Saint-Irénée	melina.primeau@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 620-5004	Une activité d'accueil aura lieu d'ici la fin de l'année 2021-2022.**
Acte Les Marées montantes		
École Marguerite-d'Youville, 309, rue Saint-Étienne, La Malbaie	catherine.thibeault2@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 665-6494 poste 2	Une activité « portes ouvertes » aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022.**
École Marie-Victorin, 398, rue Bergeron, Saint-Siméon	marilyn.morneau@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 620-5006	
École Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 2750, boul. Malcolm-Fraser, La Malbaie	marilyn.morneau@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 620-5002	
Acte Vallémont		
École Saint-François, 9, rue du Couvent, Petite-Rivière-Saint-François	sylvie.rivard@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 760-5002	Une activité d'accueil pour les parents et les enfants aura lieu en mai ou en juin.**
École Sir-Rodolphe-Forget, 7, rue Forget, Baie-Saint-Paul (Le préscolaire 4 ans n'est pas offert dans cette école)	secrtaire.forget@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 435-2828	
École Dominique-Savio, 373, rue Sainte-Claire, Saint-Urbain	sylvie.rivard@cscharlevoix.qc.ca Tél. : 418 760-5006	

Les élèves qui fréquentent déjà une école primaire ou secondaire de notre territoire seront inscrits par degré directement par l'école. Pour les parents qui ont une adresse courriel associée à l'adresse principale de l'élève, l'inscription se fera en ligne sur Mozaik-Portail. Ils recevront un courriel confirmant la procédure à suivre. Pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel, ceux-ci recevront un formulaire papier qu'ils devront signer et retourner à l'école dans les meilleurs délais.

L'âge d'admission est fixé à quatre ans révolus avant le 1^{er} octobre 2022 pour les élèves de la maternelle 4 ans, à cinq ans révolus avant le 1^{er} octobre 2022 pour les élèves du préscolaire et à six ans révolus avant le 1^{er} octobre 2022 pour les élèves du primaire. Il est toutefois possible pour les parents de demander une dérogation à l'âge d'admission (**cette règle ne s'applique pas au préscolaire 4 ans**). Une telle demande concerne des cas exceptionnels et des enfants considérés comme particulièrement aptes à fréquenter l'école. Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit sont invités à communiquer avec la direction de l'école de leur municipalité, et ce, **avant le 21 février 2022**.

SCOLARISATION À L'EXTÉRIEUR

Pour une demande de scolarisation dans un centre de services scolaire autre que celui de résidence, les parents doivent compléter le formulaire « Entente de scolarisation dans un centre de services scolaire extérieur » en même temps que celui de l'admission. Ce formulaire est disponible dans les écoles.

* Les demandes relatives à un certificat de naissance doivent être adressées à la Direction de l'état civil, 2535, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec), G1V 5C6 Téléphone : 418 644-4545 Site internet : www.etatcivil.gouv.qc.ca. **Ce document est obligatoire pour finaliser l'inscription de l'enfant à l'école.**

** En raison de l'évolution de la pandémie, les activités d'accueil prévues pourraient ne pas avoir lieu en présentiel. L'école fournira les détails à cet effet.

Avis donné à La Malbaie par la secrétaire générale par intérim ce 24^e jour de janvier 2022.

Michèle Moreau

EN BREF

Faites des bonshommes et des châteaux de neige!

(KDC et LT) Le concours « Le bonheur de neige » de la Kermesse se poursuit jusqu'au 14 février. Les participants sont invités à prendre une photo d'eux-mêmes avec leur bonhomme de neige dûment nommé et à l'acheminer par courriel à info@lakermesse.ca en indiquant les noms des constructeurs et leurs coordonnées. Un prix de 100 Chouennes sera remis au nom le plus original et sept prix seront attribués au hasard entre les participants. La Ville de La Malbaie participe quant à elle au Défi Château de Neige. Pour être éligible, prenez en photo votre château et allez l'inscrire sur le site officiel defichateaudeneige.ca d'ici le 24 février. Associez votre château à l'évènement « Mon hiver à La Malbaie! ». Quatre laissez-passer familiaux d'une journée au Centre de plein air Les Sources Joyeuses et deux laissez-passer familiaux pour une journée au Mont Grand-Fonds sont à remporter.

AVIS PUBLIC

ADMISSION ET INSCRIPTION SELON CERTAINES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Nonobstant les âges réguliers d'admissibilité, certains enfants peuvent être inscrits de façon précoce au préscolaire (**cette règle ne s'applique pas au préscolaire 4 ans**) ou à l'enseignement primaire.

En effet, en vertu du Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire et de la Loi sur l'instruction publique, un enfant peut être admis hâtivement au préscolaire (cette règle ne s'applique pas au préscolaire 4 ans) ou à l'enseignement primaire si le niveau de développement de ce dernier est tel qu'il subirait un préjudice réel et sérieux si l'on ne devançait pas son admission à l'école.

La démonstration que l'enfant est simplement apte ne répond pas à l'esprit de ce critère. Il doit s'agir d'un enfant qui se démarque de façon évidente de la moyenne sur les plans intellectuel, social, affectif et psychomoteur.

L'aptitude et la démonstration du préjudice doivent être consignées dans un rapport d'évaluation qui pourra être établi par un psychologue ou tout autre professionnel compétent, c'est-à-dire dont la formation et l'expérience garantissent la capacité d'utiliser des tests d'évaluation psychologique et de les interpréter.

Le rapport devra être explicite et contenir des données et des observations pertinentes concernant la capacité intellectuelle, la maturité socioaffective et le développement psychomoteur. Le rapport devra indiquer clairement la nature du préjudice anticipé.

Cette mesure pourrait s'appliquer à certains enfants nés après le 30 septembre 2017 (pour le préscolaire) et 2016 (pour l'enseignement primaire), à condition que l'évaluation démontre clairement que l'enfant rencontre les critères.

Les parents, ou ceux qui en tiennent lieu, qui songent à se prévaloir de cette mesure spéciale sont invités à faire parvenir à la direction de l'école de leur municipalité, et ce, avant le 21 février 2022, une demande écrite en ce sens en spécifiant en quoi leur enfant, d'après eux, rencontre les conditions fixées plus haut. La demande écrite doit être accompagnée de l'original du certificat de naissance « GRAND FORMAT » émis par la Direction de l'état civil.

Le centre de services scolaire se réserve le droit d'exiger de leur part et à leurs frais, une évaluation de l'enfant faite par un(e) professionnel(le). De plus, le centre de services scolaire pourra demander au personnel professionnel à son emploi de procéder à l'évaluation de l'enfant.

Le dossier constitué pour chaque enfant concerné sera, par la suite, étudié par la direction de l'établissement.

Une réponse définitive (acceptation ou refus) parviendra aux parents ou à ceux qui en tiennent lieu vers la fin mai 2022.

Avis donné à La Malbaie par la secrétaire générale par intérim ce 24^e jour de janvier 2022.

Michèle Moreau

CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

I – INFORMATIONS LÉGALES

Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) – Article 4

L'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, chaque année, parmi les écoles du centre de services scolaire dont il relève et qui dispensent les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence.

L'exercice de ce droit est assujéti aux critères d'inscription des élèves établis en application de l'article 239, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, ou, s'il s'agit d'une école à projet particulier ou à vocation régionale ou nationale, aux critères d'inscription établis en application de l'article 240 ou 468.

L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport lorsque le transport requis pour cet élève excède ce qui est prévu par le centre de services scolaire.

Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) – Article 239

Le centre de services scolaire inscrit annuellement les élèves dans les écoles conformément au choix des parents de l'élève ou de l'élève majeur. Toutefois, si le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, l'inscription se fait selon les critères déterminés par le centre de services scolaire après consultation du comité de parents.

Les critères d'inscription doivent donner la priorité aux élèves qui relèvent de la compétence du centre de services scolaire et, dans la mesure du possible, aux élèves dont le lieu de résidence est le plus rapproché des locaux de l'école. Ils doivent être adoptés et mis en vigueur au moins 15 jours avant le début de la période d'inscription des élèves; une copie doit en être transmise dans le même délai à chaque conseil d'établissement.

Les conditions ou critères d'admission à un projet particulier ne doivent pas servir de critères d'inscription des élèves dans une école; ils ne peuvent avoir pour effet d'exclure de l'école de son choix l'élève qui a le droit d'être inscrit dans cette école en application des critères visés au premier alinéa.

II – CRITÈRES

1. Un élève fréquente normalement l'école desservant le territoire de son lieu de résidence. L'inscription se fait à l'école faisant partie du territoire du lieu de résidence de l'élève

- Le lieu de résidence d'un élève est le lieu où il demeure de façon habituelle, c'est-à-dire le lieu de résidence principale de ses parents.
- Le lieu où l'enfant est gardé le jour n'est pas son lieu de résidence. Le fait de placer un enfant en garderie de jour sur le territoire d'une autre école n'a pas pour effet de placer cet enfant sous la compétence de cette autre école.

2. Les parents de l'élève ont le droit de choisir une école autre que celle desservant le territoire de leur lieu de résidence lorsque la capacité d'accueil de cette école le permet et compte tenu des services éducatifs déterminés pour cette école. **Ce choix s'exerce en présentant une demande écrite de changement d'école à la direction de l'école située sur le territoire du lieu de résidence. Cette demande sera évaluée chaque année.**

Le choix d'une école autre que celle desservant le territoire du lieu de résidence ne permet pas aux parents d'exiger le transport de son lieu de résidence à ladite école.

La capacité d'accueil d'une école est déterminée en tenant compte des critères suivants :

- Le nombre de groupes-classes déterminé pour cette école;
- Le maximum d'élèves par groupe-classe, incluant les élèves pondérés, prévu par la convention collective des enseignants.

Lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède sa capacité d'accueil, l'ordre de priorité est établi comme suit :

- L'élève a déjà fréquenté l'école;
- L'élève a un frère ou une sœur qui fréquente déjà l'école;
- L'élève est gardé le jour sur le territoire de l'école;
- L'élève est considéré selon la date de réception de sa demande d'inscription.

***Si un élève H.D.A.A. a des besoins particuliers, il pourrait être considéré en priorité.**

La majorité des écoles primaires offriront le service de maternelle 4 ans pour l'année 2022-2023, voici les municipalités visées : **La Malbaie (incluant le secteur de Saint-Fidèle), Clermont, Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Saint-Siméon, Saint-Hilarion, Saint-Irénée, Saint-Urbain, L'Isle-aux-Coudres, Petite-Rivière-Saint-François et Baie-Saint-Paul.**

IMPORTANT - L'offre de service de la maternelle 4 ans dans une école ne garantit pas une place pour l'enfant, l'école communiquera avec les parents afin de confirmer l'inscription. De plus, si le nombre d'enfants excède la capacité d'accueil, un ordre de priorité sera établi selon certains critères. Une lettre sera acheminée par l'école aux parents afin de préciser ces critères.

Éducation préscolaire et enseignement primaire

3. Pour l'année scolaire 2022-2023, les territoires et les services éducatifs déterminés pour chaque école sont :

École	Services	Territoires
Marguerite-d'Youville (731 017)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Ville de La Malbaie incluant les secteurs de Pointe-au-Pic, Rivière-Malbaie et Cap-à-l'Aigle
Marie-Victorin (731 021)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de Saint-Siméon et Municipalité de Baie-Sainte-Catherine
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (731 022)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Ville de La Malbaie, secteur de Saint-Fidèle
Laure-Gaudreault (731 024)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Ville de Clermont incluant le secteur de Sainte-Agnès
Fernand-Saindon (731 029)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de Notre-Dame-des-Monts
Fernand-Saindon (731 029)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de Notre-Dame-des-Monts
Beau-Soleil (731 030)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs
Marie-Reine (731 013)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de Saint-Hilarion
Léonce-Boivin (731 008)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité des Éboulements
Notre-Dame-de-Lorette (731 028)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de Saint-Irénée
Saint-Pierre (731 006)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de L'Isle-aux-Coudres
Sir-Rodolphe-Forget (731 003)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Ville de Baie-Saint-Paul
Saint-François (731 011)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
Dominique-Savio (731 014)	Préscolaire, primaire, adaptation scolaire	Municipalité de Saint-Urbain

L'offre de service pour la maternelle 4 ans dans une école est conditionnelle à l'inscription du minimum d'élèves indiqué aux paramètres du MÉQ 2022-2023. Dans l'éventualité où cette condition ne soit pas remplie, le centre de services scolaire pourrait être dans l'obligation d'annuler l'offre de service dans la municipalité visée. **L'offre de service pour l'éducation préscolaire 5 ans dans une école est conditionnelle à l'inscription du minimum d'élèves indiqué aux paramètres du MÉQ 2022-2023.** Dans l'éventualité où cette condition ne soit pas remplie, les élèves pourraient joindre un groupe du préscolaire d'une autre école ou être intégrés à un groupe du primaire dans la même école.

Enseignement secondaire

4. Pour l'année scolaire 2022-2023, les territoires et les services éducatifs déterminés pour chaque école sont :

École	Services	Territoire
École secondaire du Plateau (731 033)	Secondaire, adaptation scolaire	Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est
Centre éducatif Saint-Aubin (731 037)	Secondaire, adaptation scolaire	Municipalité régionale de comté de Charlevoix (Charlevoix-Ouest) excluant la municipalité de L'Isle-aux-Coudres
Saint-Pierre (731 007)	Secondaire, adaptation scolaire *	Municipalité de L'Isle-aux-Coudres

* En cours d'année, le service d'adaptation scolaire à l'école Saint-Pierre est rendu disponible aux élèves dont le lieu de résidence est L'Isle-aux-Coudres.

Situation particulière

Le centre de services scolaire se réserve le droit d'inscrire un élève dans une école autre que celle du territoire de son lieu de résidence si elle ne peut pas lui offrir des services éducatifs appropriés en tenant compte de son plan d'organisation scolaire. Dans ces cas, elle organise le transport scolaire pour cet élève.

Preuve de résidence

Lorsqu'elle le juge nécessaire pour agir en toute équité, le centre de services scolaire (par l'entremise de la direction d'école) se réserve le droit d'exiger des parents d'un élève de présenter un ou des documents attestant du lieu de résidence de l'enfant. Il peut s'agir :

- D'un document officiel mentionnant l'adresse de résidence (permis de conduire, passeport, etc.);
- D'un compte de taxes adressé aux parents;
- D'un bail signé par le parent;
- D'un document attestant la garde légale de l'enfant.

L'école attestera avoir pris connaissance de l'un ou des documents ci-haut mentionnés.

Avis donné à La Malbaie par la secrétaire générale par intérim ce 24^e jour de janvier 2022.

Michèle Moreau

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

La MRC de Charlevoix-Est est fière de son bilan en développement économique pour l'année 2021 et sent un vent de positivisme pour l'année à venir. L'embauche de nouvelles ressources et la gestion performante des fonds à sa disposition sont, entre autres, des éléments marquants de cette année.

La MRC a ajouté 5 nouvelles ressources à son équipe de développement économique afin d'aider davantage de promoteurs à concrétiser leurs projets d'affaires. Ces additions permettent à la MRC d'être encore plus proactive et de maximiser les impacts de son travail sur la communauté. Ces embauches ont pu être réalisées grâce à la mise en place de nouveaux programmes du gouvernement du Québec tel que Accès Entreprise Québec.

L'année 2021 fut aussi bien fournie en termes d'investissements dans les projets sur le territoire. Voici un récapitulatif des principaux investissements réalisés :

Enveloppe	Nombre de projets	Montant investi par la MRC
Fonds régional de la Capitale-Nationale (FRCN)	16	2 65 969 \$
Fonds de vitalisation (FRR - 4)	14	767 359 \$
Fonds de soutien aux entreprises (FRR - 2)	3	169 164 \$
Fonds local d'investissement (FLI)	5	172 500 \$
Total	38	1 374 992 \$

L'ensemble de ces aides financières devraient engendrer des investissements totaux de 14 735 078 \$ sur notre territoire.

En plus de ce nombre important de projets financés, l'ambiance économique générale a pris du mieux en 2021. Les investissements privés se sont multipliés sur le territoire de la MRC et de nombreux promoteurs de l'extérieur de la région ont cogné à la porte du service de développement économique pour établir leur projet dans la MRC de Charlevoix-Est. Au total, ce sont plus de 110 nouveaux clients qui ont fait appel aux services de la MRC cette année via son service de développement économique.

De plus, il est important de souligner l'effort important déployé par la MRC pour livrer efficacement l'aide financière du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) et du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM). Depuis le début de la pandémie, c'est plus de 78 entreprises qui ont bénéficié du programme pour un total de 2 639 098 \$ décaissés. L'année 2022 sera aussi marquée par la réactivation du volet AERAM pour les entreprises qui sont visées par un ordre de fermeture depuis la fin décembre 2021. L'équipe de la MRC sera encore une fois présente pour les soutenir et les aider à passer au travers des prochains mois.

« Je tiens à souligner l'excellent travail de tous les promoteurs; ils ont fait preuve de beaucoup d'agilité et de détermination au cours de la dernière année. Je remercie la MRC de les avoir si bien accompagnés. Félicitations à tous les acteurs de ce succès, dont les retombées rejaillissent sur l'ensemble de notre Capitale Nationale et de nos citoyens! », mentionne Mme Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« Ces bonnes nouvelles sonnent comme une musique aux oreilles de votre gouvernement, pour qui la relance économique est au cœur de ses priorités. Cette réussite collective démontre la grande solidarité qui nous unit et me rend excessivement fière de ma région », ajoute Mme Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur.

« Ce bilan démontre bien que la MRC demeure la porte d'entrée des entrepreneurs en matière de soutien financier et d'accompagnement en développement économique, elle qui a les moyens de ces ambitions grâce à divers programmes gouvernementaux mis à sa disposition », affirme Mme Odile Comeau, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

Le programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie, géré par le service d'aménagement du territoire et de la foresterie, a encore une fois été très sollicité cette année. Les aides financières présentées dans ce tableau découleront sur des projets totalisant 1 328 828 \$ en investissement dans notre communauté.

Enveloppe	Nombre de projets	Montant investi par la MRC
Projets structurants améliorant les milieux de vie (FRR) Enveloppe municipale	8	123 154 \$
Projets structurants améliorant les milieux de vie (FRR) Enveloppe régionale	9	86 893 \$
Total	17	210 047 \$

Il faut ajouter à cela, les sommes allouées par l'Entente de développement culturel qui soutient plusieurs projets chaque année et les investissements réalisés dans le cadre de L'Entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix conjointement avec nos deux partenaires, Tourisme Charlevoix et la MRC de Charlevoix. Les résultats liés à ces fonds suivront dans d'autres communications.

Opinion

Samuel Lagacé et Yvon Belley-Girard, humbles héros

Le 9 septembre 2021 vers 21 h, je sors de chez ma sœur et je tombe dans la rue.

Mon mari réussit à me tirer de là tant bien que mal.

Pendant qu'il va télé-

phoner pour avoir une ambulance, je grelotte étendue sur l'asphalte dur et noir à l'endroit où la Ville de La Malbaie a eu la brillante idée d'enlever le trottoir devant la coopérative d'habitation et le

CHSLD pour faire une piste cyclable.

« Sortez vos tricycles, les aînés, et pédalez sans arrêt! »

Un coup de pinceau jaune indique maintenant l'endroit de ma

chute!

Je suis seule, gelée dans la noirceur et M. Samuel Lagacé, un pompier de la Ville de Clermont, me protège avec une couverture tandis que M. Yvon Belley-Girard a la gentillesse de placer un coussin sous ma tête. Quelle douceur !

Je salue le dévouement de ces hommes

pour m'avoir secourue alors que j'avais le fémur cassé.

Il y a encore des âmes charitables qui circulent dans la rue.

J'espère que d'autres personnes suivront votre exemple et auront l'amabilité de porter assistance au besoin.

Je vous donne une

médaille pour vos beaux gestes.

Merci mille fois! Soyez fiers de vous comme je le suis.

Je ne vous oublierai jamais.

Enfin, une bonne nouvelle.

Marthe Audet
Clermont

OFFRE D'EMPLOI

Inspecteur / Inspectrice en urbanisme et environnement SERVICE DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE

Sous l'autorité de la directrice du service de l'Urbanisme et du Patrimoine, la personne retenue épaulera notre équipe dans l'émission des permis et certificats ainsi que dans le traitement des demandes de dérogations mineures, le suivi des dossiers à la CPTAQ, le suivi des PIIA, des dossiers en patrimoine et des plaintes. Elle aura également à s'assurer de l'application et le respect de la réglementation de la Ville et de celle d'autres instances (ex. : MELCC, MAPAQ, etc.) en réalisant régulièrement des inspections sur le terrain. Elle participera à la préparation et la tenue des séances du Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) et agira comme personne-ressource auprès des citoyens lors des demandes d'information, de permis ou autres requêtes.

Exigences

- Détenir une formation collégiale pertinente (aménagement, inspection et bâtiment) ou connexe ainsi que deux années d'expérience dans des fonctions semblables;
- Posséder une connaissance appropriée des lois sur l'aménagement et l'urbanisme, sur la protection du territoire et des activités agricoles, ainsi que sur la qualité de l'environnement;
- Posséder des notions en patrimoine, paysage, architecture et autres (Code du bâtiment, etc);
- Démontrer un bon esprit d'analyse, de l'autonomie ainsi qu'un sens des responsabilités et de l'organisation;
- Démontrer de bonnes habiletés en communication (verbale et écrite), un souci pour la clientèle et des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Être familier avec la suite Office et préférablement, connaître d'autres applications informatiques en géomatique, cartographie et émission de permis;
- Posséder un permis de conduire valide;
- La connaissance du territoire est un atout.

Conditions de travail

- Il s'agit d'un poste syndiqué régi par la convention collective avec de conditions intéressantes et compétitives;
- Le taux horaire de base est de 25,28\$/heure jusqu'à un maximum de 33,71\$/heure;
- L'horaire de travail est de 37h ½ par semaine;
- Il s'agit d'un contrat d'une durée approximative de deux ans avec possibilité de maintien en emploi par la suite;
- Entrée en fonction en mars 2022.

Comment postuler?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le **11 février 2022 à 16 h** avec la mention « Inspecteur / Inspectrice en urbanisme et environnement – Service de l'Urbanisme et du Patrimoine » à :
Ville de Baie-Saint-Paul
Mme Marie-Claude Girard
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul, Québec G3Z 3G1
Courriel : mcgirard@baiesaintpaul.com

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Baie-Saint-Paul applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
LA VILLE DE LA MALBAIE



AVIS PUBLIC

Précédant l'adoption du règlement no 1132-22 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de La Malbaie

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Valérie Bouchard, greffière de la Ville de La Malbaie :

QUE le conseil de ladite municipalité, à sa séance ordinaire tenue à l'hôtel de ville le 17^e jour du mois de janvier 2022, a adopté l'avis de motion et le projet de règlement établissant un code d'éthique et de déontologie révisé pour les membres du conseil municipal faisant suite à l'élection municipale de 2022;

QUE ce projet de règlement, à être adopté conformément à l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, a pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie révisé s'appliquant aux membres du conseil municipal et remplaçant toutes références faites aux élus municipaux dans le Code d'éthique : Règlement numéro 1065-18 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus et des employés municipaux, adopté le 12 février 2018 de façon à ce que les dispositions contenues à celui-ci ne soient applicables et ne visent que les employés municipaux, et ce, à compter de l'adoption du présent code;

QUE ce règlement est intitulé **Règlement no 1132-22 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.**

Le règlement sera présenté pour adoption à la séance régulière du conseil qui aura lieu :

le lundi, 14 février 2022 à 19 h
dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de La Malbaie
515, boul. de Comporté, La Malbaie ou, en raison des mesures sanitaires en lien avec la Covid-19, à huis clos, captée en visioconférence pour diffusion ultérieure sur le site Internet de la Ville de La Malbaie.

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT :

Le règlement contient notamment les mentions suivantes :

- Le code précise les principales valeurs qui guideront le conseil municipal en matière d'éthique et de déontologie, incluant l'intégrité, l'honneur, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect et la civilité envers les autres membres du conseil, les employés de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité et l'équité dans la prise de décision.
- Le code prévoit les règles applicables en matière de respect et civilité, conduite avec honneur, conflits d'intérêts, réception ou sollicitation d'avantages, la discrétion et la confidentialité, l'utilisation des ressources de la municipalité, le respect du processus décisionnel, l'obligation de loyauté après mandat, les interdictions d'annonces et l'ingérence.
- Le code prévoit des sanctions que peut entraîner tout manquement à l'une ou l'autre de ces règles.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, sis au 515, boulevard de Comporté à La Malbaie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Donné sous mon seing à La Malbaie, ce 19^e jour du mois de janvier deux mille vingt-deux

Valérie Bouchard,
Greffière



Elle remporte 1 M\$ à Gagnant à vie

(DK)Roxanne Dufour, une résidente de la Capitale-Nationale, n'oubliera pas un des récents cadeaux de Noël de son conjoint. Elle a remporté 1 000 000 \$ à la loterie Gagnant à vie. Loto-Québec confirme qu'elle a choisi le montant forfaitaire de 1 000 000 \$. Avec ce gain, son conjoint et elle comptent bonifier la maison qu'ils se font présentement construire. Aussi, ils aimeraient bien faire un voyage avec leurs enfants lorsque ce sera possible. Le billet gagnant a été acheté au Familiprix Labbé, Goulet et Boivin-Boucher, du boulevard MGR-De Laval, à Baie-Saint-Paul. Ce détaillant recevra une commission de 10 000 \$, équivalant à 1 % du gain.

Roxane Dufour avait un million de raisons de souligner la fin de 2021. Photo Loto-Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX



AVIS RELATIF À LA CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement numéro 188-21 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE lors d'une séance ordinaire du conseil de la MRC de Charlevoix tenue à l'hôtel de ville de la municipalité de Baie-Saint-Paul, le 13 octobre 2021, le Conseil a adopté le projet de règlement no : 188-21 intitulé : « *Règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement dans le but de réduire une zone de réserve dans le périmètre d'urbanisation de Saint-Bernard (L'Isle-aux-Coudres), de modifier des dispositions relatives aux bâtiments industriels et de modifier d'autres dispositions* ».

EN CONSÉQUENCE et comme le prévoit l'arrêté gouvernemental 2021-054 du 16 juillet 2021, une période de consultation écrite d'une durée de 15 jours sera tenue à partir de la date de publication de cet avis. Une assemblée publique par visioconférence sera aussi tenue le 10 février 2022 à 18 h 30. Le lien pour participer à la visioconférence est disponible sur le site de la MRC à l'adresse suivante : <http://www.mrccharlevoix.ca/mrc/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/schema-damenagement/>

Au cours de cette assemblée publique de consultation, la commission expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement numéro 188-21 vise à :

1. Réduire une zone de réserve à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de Saint-Bernard (L'Isle-aux-Coudres) pour permettre la réalisation d'un projet de développement résidentiel.
2. Remplacer les dispositions relatives à la superficie maximale des bâtiments industriels situés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation par des dispositions relatives à l'encadrement de leur apparence architecturale (PIIA) et à un règlement sur les usages conditionnels;
 - 2.1 Modulation de la disposition 17.11.2 relative aux écrans boisés par la possibilité d'y aménager un espace vert ou un aménagement paysager récréatif.
3. Modifier des dispositions relatives à la zone agricole provinciale :
 - 3.1 Correction du statut de l'îlot no. 42 (No. 45 à la décision de la CPTAQ). L'îlot no. 42 est déplacé de l'annexe A-1 (îlots avec morcellement) à l'annexe A-2 (îlot sans morcellement) conformément à la décision 368810 de la CPTAQ du 26 octobre 2011;
 - 3.2 Abrogation de l'article 11 intitulé « Deuxième résidence sur droit acquis » de la section 17.20 du document complémentaire.
4. Mettre à jour le cadre normatif applicable aux zones à risque de mouvement de sol. Il s'agit de remplacer le cadre normatif actuel du schéma (2012) par le cadre normatif le plus récent (2016) produit par le ministère de la Sécurité publique.

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel (mrc@mrccharlevoix.ca) ou par courrier, pendant 15 jours suivants la publication du présent avis.

Les personnes intéressées peuvent consulter une copie du projet de règlement numéro 188-21 et du document d'accompagnement indiquant la nature des modifications que les municipalités locales devront apporter à leurs réglementations d'urbanisme advenant la modification du schéma d'aménagement à l'adresse suivante : <http://www.mrccharlevoix.ca/mrc/amenagement-du-territoire-et-urbanisme/schema-damenagement/>

DONNÉ À BAIE-SAINT-PAUL CE 25^E JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-DEUX

Karine Horvath,
Directrice générale



100^e bougie soufflée

(KDC) Le 27 décembre dernier, M^{me} Marie-Jeanne Guay de Saint-Placide a soufflé sa 100^e bougie d'anniversaire. Sa famille tient à partager ses vœux à la dame. Aujourd'hui résidente à la Résidence Gobeil de Baie-Saint-Paul, M^{me} Guay est « toujours en pleine forme » et « aime encore la vie ». Elle a reçu plusieurs vœux d'anniversaire et remercie ses proches pour leur délicate attention. Bon 100^e anniversaire, M^{me} Guay, de la part de toute l'équipe du Charlevoisien.



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

APPEL D'OFFRES

MRC DE CHARLEVOIX-EST 2021-090

La MRC de Charlevoix-Est demande des soumissions pour l'Aéroport de Charlevoix sis au 400, rang Sainte-Madeleine, Saint Irénée (Québec) GOT 1V0 relativement à :

MRC CHARLEVOIX-EST 2021-090 : ACQUISITION DE CABINETS D'AVITAILLEMENT NEUFS (SEAO NO 1543168).

Les soumissions doivent être présentées sous pli cacheté, portant l'inscription « **AÉROPORT DE CHARLEVOIX – ACQUISITION DE CABINETS D'AVITAILLEMENT NEUFS** », jusqu'au 7 février 2022 avant 14 h, à la réception de la MRC de Charlevoix-Est située au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont.

Tous les documents du présent appel d'offres ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du **21 janvier 2022**.

Le présent appel d'offres est assujéti au Règlement sur la gestion contractuelle de la MRC de Charlevoix-Est qui est disponible sur le site Internet de la MRC : www.mrccharlevoixest.ca.

Pour toute information relative au présent appel d'offres, vous devez vous adresser à, M. Normand Landry, Explorer Solutions, par courriel : normand@explorersolutions.ca, et ce, durant les heures normales de bureau. La MRC de Charlevoix-Est ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Donné à Clermont, le 21 janvier 2022
Pierre Girard, directeur général

BSP pour Bicycle Sans Problème

Le maire de Baie-Saint-Paul qualifie d'intéressant le projet d'un contribuable, bien connu dans le milieu du vélo, visant une amélioration cyclable sur le territoire de la ville.

Dave Kidd

Pierre Bernier alias Piero Vélo propose « un pavoisement qui délimiterait les routes que pourraient emprun-

ter les objets roulants comme les vélos, planches à roulettes et fauteuils roulants, entre autres. »

Son concept consiste à peindre une ligne pointillée de points verts, de 10 cm de diamètre, à un mètre de distance.

Ce tracé serait placé à 50 cm de la bordure de la rue ou de l'espace de stationne-

ment. « La ligne pointillée définit bien l'espace pour des déplacements en sécurité », soutient Pierre Bernier.

Toujours selon le promoteur, « l'initiative rappellerait aux automobilistes de rouler plus à gauche pour libérer le chemin cyclable et qu'il y a la présence possible d'objets roulants bien identifiables dans leurs rétroviseurs avant d'ouvrir leurs portières. Elle permettrait de rendre sécuritaire l'usage urbain des bicyclettes », pour-

suit-il avant de faire une interprétation du logo de la Ville : BSP pour Bicycle Sans problème.

Pierre Bernier croit que si l'administration Pilote applique sa proposition, « Baie-Saint-Paul se placerait comme chef de file autant au provincial qu'au national pour la promotion active de l'usage des bicyclettes pour des déplacements quotidiens. »

Le maire Michaël Pilote n'a

pas dit que les points verts seraient peints dès la fonte des neiges.

« Des analyses sont nécessaires. Les comités de circulation et de la sécurité publique vont devoir se pencher sur la proposition », dit-il.

Notre grand passionné du vélo a aussi proposé à la Ville de créer un « vestiaire à vélo » sous un chapiteau dans le stationnement de l'église lors du Festif!



Des points verts de ce type délimiteraient une zone sécuritaire où rouler, que ce soit à vélo, en planche à roulettes ou en fauteuil roulant. Courtoisie

Avis d'intérêt

Société québécoise des infrastructures

RECHERCHE DE LOGEMENTS DE FONCTION À TADOUSSAC

N° de demande : D43918 ET D43919

La Société québécoise des infrastructures (Société) invite tout propriétaire intéressé à lui faire parvenir des renseignements au sujet de logements disponibles à la location et répondant aux critères suivants :

Types de logement : 4 1/2 (demande D43918) et 5 1/2 (demande D43919)

Périmètre : les limites géographiques de la municipalité de Tadoussac.

Date d'entrée en vigueur du bail : disponible maintenant ou au plus tard le 1^{er} juin 2022.

Durée de la location : un (1) an avec possibilité de renouveler le bail pour deux autres années.

Pour consulter les autres conditions et critères, visitez le site de la Société à www.sqi.gouv.qc.ca, dans la section « Faire affaire avec nous », sous la rubrique « Avis d'intention et d'intérêt ». Les personnes intéressées pourront y obtenir gratuitement le formulaire de renseignements à compléter.

Pour tout renseignement additionnel, communiquez avec madame Andrée Chouinard au numéro de téléphone 819 578-1575 et par courriel à achouinard@sqi.gouv.qc.ca.

Tous les formulaires de renseignements et les documents requis doivent être reçus **au plus tard à 15 h, le 9 février 2022**, à la Société québécoise des infrastructures, à l'attention de monsieur Daho Belhachemi, par courriel : dbelhachemi@sqi.gouv.qc.ca

Important : il ne s'agit ni d'un appel d'offres ni d'une invitation à soumissionner.

La présente demande de renseignements ne constitue ni un appel d'offres ni une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements généraux sur la disponibilité d'espaces à louer pouvant servir à d'éventuels appels d'offres publiques ou sur invitation selon le cas. Les proposant doivent démontrer que les espaces disponibles à la location satisfont ou peuvent satisfaire les critères mentionnés ci-dessus. La Société ne sera tenue ni de demander des soumissions ni de louer l'un des locaux.

Québec

www.sqi.gouv.qc.ca

Le Charlevoisien
Votre journal qui informe

FONDATEURS

Paul Brisson
Guy Charlebois
Charles Warren

ÉDITEUR

Sylvain Desmeules

MAQUETTISTE

Nancy Boivin

DIRECTRICE DES VENTES

Marie-Claude Lapointe

45, boul. Raymond-Mailoux,
Baie-Saint-Paul, QC G3Z 1W2
t 418 435-0220
f 418 435-3349

LeCharlevoisien.com

CONSEILLERS VENTES ET MARKETING

Penny Lavoie

COORDONNATRICE WEB ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Josey Picard

INFOGRAPHIE

Nancy Boivin - Maxime Clément

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION

Penny Lavoie

53, rue John-Nairne, suite 100,
La Malbaie, QC G5A 1L8
t 418 665-1299
f 418 665-2051

RÉDACTEUR EN CHEF

Dave Kidd

CHEFFE DE PUPITRE ET JOURNALISTE

Émilie Bernier

JOURNALISTES

Lisianne Tremblay
Karine Dufour-Cauchon

IMPRESSION/TIRAGE

Québecor Média / 15 500 exemplaires

EN
ÉDITIONS NORDIQUES 2007 inc.

ÉDITIONS NORDIQUES
770, de Bretagne, Baie-Comeau, G5C 1X5
Téléphone : 418 589-9990
Télécopieur : 418 589-1211

PRÉSIDENT
Simon Brisson

VICE-PRÉSIDENTE FINANCES
ET ADMINISTRATION
Caroline Gagnon

COMMIS À LA FACTURATION
Claudie Julien
Valérie Normand

La distribution de votre journal implique une logistique importante. Beau temps mauvais temps, les camelots de notre réseau sont à pied d'œuvre à chaque semaine afin de faire la livraison dans les meilleurs délais. Merci de respecter leur travail en faisant preuve de compréhension à leur égard.

Journal hebdomadaire indépendant membre de  hebdos QUÉBEC

RÉSEAU SÉLECT





C'est le temps de prendre votre rendez-vous pour votre **dose de rappel contre la COVID-19.**

Suivez la séquence de vaccination prévue et prenez rendez-vous.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Avec la dose de rappel, restez protégé plus longtemps.

Pour bien vous protéger contre la COVID-19 et ses variants, vous devez recevoir la dose de rappel et suivre les consignes sanitaires.